

PASSION

N°8
JANV-FEV 2018

Journal d'information de la Ville de Marchiennes

www.marchiennes.fr



GÉNÉRATIONS

**Le devoir de mémoire
de Monsieur Guillemot**

PAGE 11



MOMENTS DE VILLE

**Une fin d'année riche en
animations**

PAGES 4 ET 5



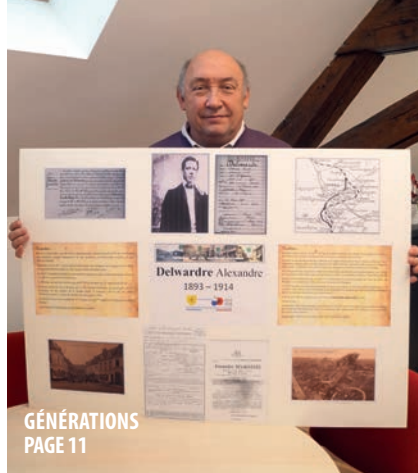
SPORT

**Franck Delsaut
médaillé à Jérusalem**

PAGE 19



INTERVIEW
PAGE 14



GÉNÉRATIONS
PAGE 11



MOMENTS DE VILLE 4

ACTUALITÉS 6

Procès Verbal Sommaire du Conseil Municipal
du 5 décembre 2017 6

Avec le Pacte Énergie Solidarité, isolez
vos combles perdus pour 1 € 7

Un feu de poubelle se propage aux habitations 8
Participation Citoyenne 9

GÉNÉRATIONS 10

Il n'y a pas d'âge pour commencer le sport 10
Les Poilus de 14 -18 mis à l'honneur 11

CADRE DE VIE 12

Plantation et entretien des haies, arbres, arbustes
... que dit la loi ? 12

Le brûlage à l'air libre est interdit 13

INTERVIEW 14

Un Marchiennois passionné,
Yohan SAINT-SOLIEUX 14

CULTURE ET LOISIRS 16

MCL affiche ses ambitions 16

À la découverte du patrimoine Marchiennois :
Eugénie RANGIER-GROULEZ, poétesse patoisante 17

SPORT 18

Les Évoïches au pas de course 18

Franck, médaillé de bronze en Israël 19

Un petit air de ligue des champions
au stade Jean Rolland 20

ETAT-CIVIL ET INFOS PRATIQUES 21

TRIBUNE POLITIQUE 25

EN DIRECT DES ASSOS 26

Les actualités des associations
marchiennoises

MESSAGES DES PARTENAIRES 37

À VOTRE SERVICE 42

Permanences et numéros utiles

PAR ICI LES SORTIES 44



MOMENTS DE VILLE
PAGE 4

GÉNÉRATIONS
PAGE 10

CULTURE ET LOISIRS
PAGE 16



SPORT
PAGE 19

PASSION

Journal d'information de la Ville de Marchiennes

N°8 – JANVIER/FÉVRIER 2018

PASSION Journal d'information de la Ville de Marchiennes

Editeur : Mairie de Marchiennes - Place Gambetta
59870 MARCHIENNES - Tél : 03 27 94 45 00

Directeur de la Publication : Claude Merly • **Directrice de la Rédaction :** Corinne Mixe • **Rédaction :** Delphine Busschaert et Alexandre Cordier (service communication), les associations marchiennes, les partenaires • **Mise en page :** Delphine Busschaert et Alexandre Cordier (service communication) • **Impression :** Pacaud 49/A route de Bergues - BP 99 - 59412 COUDEKERQUE-BRANCHE Cedex.
2 200 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO



Claude MERLY
VOTRE MAIRE

La période de Noël nous relie fortement à nos traditions. Marché de Noël, animations et illuminations de Noël mis en place par la municipalité remportent chaque année de plus en plus de succès, et démontrent que les repères restent important dans notre société.

Ceci n'exclut pas d'aller de l'avant, d'investir, d'innover. C'est pourquoi, 2018 sera une année remplie de projets afin que Marchiennes puisse construire avec chacune et chacun d'entre vous un avenir singulier et optimiste. J'aurai l'occasion de vous présenter les prochaines réalisations de l'équipe municipale lors de la cérémonie de présentation des vœux qui se déroulera le 12 janvier prochain à 19h au Dojo Cécile Nowak. Vous êtes bien entendu tous invités à cette cérémonie.

Assurer la sécurité des biens et des personnes est l'une des préoccupations majeures de la municipalité. C'est pourquoi je souhaite lancer l'opération « Participation Citoyenne » qui renforcera la vigilance sur le territoire communal et qui s'inscrit en complémentarité avec d'autres dispositifs comme la vidéosurveillance dont le projet de mise en place sera étudié cette année.

Parmi les nombreux atouts de notre commune, comment ne pas évoquer notre tissu associatif qui se veut riche et dense. La gym des petits petons est l'exemple même d'initiative qui augmente les services et par conséquent la qualité de vie dans la commune. Je tiens à souligner également les nombreux exploits de nos associations sportives. À ce sujet, Franck Delsaut du club de l'Esprit Martial, vient de terminer 3^{ème} aux championnats mondiaux de Krav Maga qui se sont déroulés en Israël. Notre commune bénéficie de formidables ressources et atouts qui nous permettent d'être optimiste pour l'avenir.

À toutes et à tous, je vous souhaite une belle année, qu'elle vous apporte la santé et beaucoup de bonheurs partagés.



1

11/11/2017 Cérémonie Commémorative

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'une assistance fournie, malgré le temps peu clé- ment. Un moment de recueillement a d'abord été observé au monument aux morts. À cette occasion, le maréchal des logis René Savels a reçu la Croix du Combattant. Les participants se sont ensuite rendus en salle des fêtes pour récompenser les enfants lauréats du concours « le devoir de mémoire ». Priscillia Leclercq est la grande gagnante de cette opération à l'échelle de l'arrondissement de Douai. Elle a eu le privilège de livrer son récit au grand carré de Lille le 25 novembre dernier.



2

16/10/2017 Comité de pilotage gestion de la forêt

Ces comités de pilotage, anciennement gérés par le Départe- ment, ont été remis en place par l'Office National des Forêts. Leurs objectifs consistent, d'une part, à apporter des inform- ations sur la gestion de la forêt de Marchiennes et les diffé- rentes activités qui y sont effectuées et, d'autre part, d'avoir un retour sur les besoins des usagers. À cette occasion, les Maires de Marchiennes, Tilloy-lez-Marchiennes et Beuvry-la- Forêt ont été conviés.



3

17/09/2017 Concert orgue et clavecin

Les Amis de l'Orgue ont organisé un concert à l'église Ste Ric- trude au cours duquel Jean-Luc Ho a présenté divers mor- ceaux à l'orgue mais également au clavecin. Apparu au début du XVI^{ème} siècle, cet instrument se différencie du piano par le fait que ses cordes sont pincées et non frappées et qu'il peut être muni d'un, deux ou trois claviers. L'événement a ravi une assemblée captivée par les prestations du musicien.





4



4 02-03/12/2017 Marché de Noël

Un froid polaire a accompagné ces deux jours de festivités toujours autant appréciées par les Marchiennois comme par l'ensemble des habitants du Douaisis venus en nombre. La salle des fêtes accueillait pour la première fois des exposants qui, comme ceux installés place Gambetta, ont proposé d'innombrables idées cadeaux, en tout genre et pour tous les goûts. Le Père Noël a ensuite fait son show depuis le haut de la médiathèque et donné le coup d'envoi du très beau feu d'artifice de clôture.

5 19/10/2017 Formation sur l'évolution du PACS

À la demande du CNFPT, la municipalité a accueilli près de 160 officiers d'état civil de tout le département dont deux de la commune pour leur permettre de suivre une formation sur les nouvelles dispositions d'application du Pacte Civil de Solidarité effectives depuis le 1^{er} novembre 2017. Cette journée de formation a été assurée par Madame Bénédicte Moret, Directrice Principale des services de greffe judiciaire au Tribunal d'Instance de Lille.

6 24/11/2017 Remerciements du semi-marathon

L'Office Municipal des Sports a organisé une soirée pour mettre à l'honneur les quelque 200 bénévoles et partenaires qui se sont une nouvelle fois investis dans l'organisation de l'événement et en ont assuré le succès. Tous les participants se sont vus récompensés et ont ensuite partagé le verre de l'amitié. Une bien belle manière de clôturer cette 25^{ème} édition qui a enregistré le chiffre record de 2 839 coureurs !



5



6





PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 décembre 2017 - 19h

Étaient présents : Mrs MERLY Claude, MARTINEZ Laurent, MANGIN Arnaud, GOS René, QUEVA Christophe, MIRAGLIA Donato, ROUSSEAU Pascal, SECONDA Claude, GARÇON Jean-Pierre, OGER Jocelyn, Mmes GOUPY Valérie, MASTROMONACO Anne-Marie, FRACKOWIAK Séverine, HURIAU Carole, DEHAENE Bernadette, KOPEC Catherine, ROUSSELLE Sylvie, MARGUIER Rébecca, MALFIGAN Jocelyne, LECLEIRE Pascale, DANQUOINS Monique, WAMBRE Brigitte, PIQUET Joëlle

Étaient absents excusés : Mrs MARTIN-RUIZ Charles, DELEMER Bernard, Mmes DELLEMMES Annie, FERMONT Isabelle

Ont donné procuration : Mme FERMONT Isabelle à Mme MALFIGAN Jocelyne, Mme DELLEMMES Annie à Mme LECLEIRE Pascale, M. MARTIN-RUIZ Charles à Mme GOUPY Valérie, M. DELEMER Bernard à Mme KOPEC Catherine

Secrétaire de Séance : Mme HURIAU Carole

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 PRÉSENTS - 4 PROCURATIONS - 27 VOTANTS

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 Septembre 2017 - Adopté à l'unanimité

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

FINANCES

Mise en place de crédits avant le vote du Budget Primitif 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la majorité - 17 Voix POUR - 4 ABSENTIONS (M. Oger - Mmes Danquoin - Wambre - Piquet) - 6 Voix CONTRE (Mmes Malfigan - Lecleire - Dellemmes - Fermont - Mrs Seconda - Garçon)

Subvention à l'école élémentaire G. Brassens dans le cadre de la classe de découverte 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Subvention à l'école élémentaire Le Grand Meaulnes dans le cadre de la classe de découverte 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

AFFAIRES GÉNÉRALES

Approbation du Rapport Annuel 2016 du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine d'Hornaing - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Modification des Statuts de Cœur d'Ostrevent - Prise de compétence dans les domaines culturel et sportif et redéfinition du bloc de compétence « politique du logement » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la majorité 26 Voix POUR - 1 ABSTENTION (Mme Wambre)

Modification des Statuts de Cœur d'Ostrevent - Prise de compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations » (GEMAPI) - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Modification des Statuts de Cœur d'Ostrevent - Prise de compétence « eau potable » et transfert au SIDEN-SIAN des compétences « eau potable » et « assainissement » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

ENSEIGNEMENT ANIMATION JEUNESSE

Convention avec le Restaurant « le Colvert » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Convention avec le « camping chéri » de Marchiennes - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Tarifs Accueil de Loisirs Été 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Tarifs Accueil et Loisirs Évoïches 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Tarifs Cantine Scolaire et Cantine Accueil de Loisirs - Tarifs 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'unanimité

Certifié exact, à Marchiennes le 06 décembre 2017
Le Maire, Claude MERLY

Le procès verbal intégral est consultable et téléchargeable sur le site www.marchiennes.fr (document également disponible en mairie)



Une opportunité pour les ménages concernés

Avec le Pacte Énergie Solidarité, isolez vos combles perdus pour 1 €

C'est une promesse exceptionnelle et pourtant bien réelle : il est en effet possible, sous conditions de ressources, d'isoler ses combles perdus pour seulement 1 €. C'est déjà le cas pour plus de 30 000 ménages dans toute la France.

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a validé le Pacte Énergie Solidarité en 2013 et en 2016. L'objectif de l'État est de lutter contre la précarité énergétique des ménages français aux revenus les plus modestes (propriétaires occupants et locataires), en réalisant des travaux qui améliorent significativement la performance énergétique de leur logement. Dans certains cas, on peut constater jusqu'à 25% de réduction sur la facture de chauffage, une fois les travaux réalisés.

Comment est-ce possible ?

Obligés par la loi de faire réaliser des économies d'énergie aux particuliers, ce sont les fournisseurs d'énergie qui financent vos travaux. Ceux-ci sont réalisés par un réseau de partenaires régionaux, tous professionnels qualifiés RGE, qui utilisent une laine minérale à 98% écologique par

soufflage. Avec cette technique, la durée du chantier est en moyenne de 3 h pour 100 m².

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du Pacte Énergie Solidarité, c'est très simple. Il faut d'abord vous inscrire sur leur site en remplissant un petit questionnaire. Vous serez rappelé par la suite pour valider les caractéristiques de votre habitation ainsi que le montant de vos revenus. Votre ménage est éligible au Pacte Énergie Solidarité si vos revenus sont inférieurs aux plafonds définis par l'Agence Nationale de l'Habitat (plafonds consultables sur le site du Pacte Énergie). Si vos revenus sont supérieurs, vous pouvez tout de même prétendre à une offre d'isolation à un tarif préférentiel. Après validation du devis et une visite technique du partenaire régional, les travaux sont généralement réalisés dans un délai de 3 semaines. N'hésitez pas à vérifier votre éligibilité au programme dès aujourd'hui. L'Espace Info Énergie de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent peut aussi vous aider à étudier votre projet et vérifier la prestation proposée. ■

CONTACTS

www.pacte-energie-solidarite.com
Espace Info Énergie CCCO :
03 27 71 37 42



Concours des Maisons Fleuries 2017 : les résultats sont proclamés

Lors d'une cérémonie organisée le 8 novembre dernier par la municipalité et l'association Marchiennes Culture et Loisirs, les participants au Concours des Maisons Fleuries ont été récompensés. Yohan Saint-Solieux et Mehdi Follet sont les grands gagnants de l'édition 2017 (cf p14 et p15). Ils devancent Maria Marinho et Germaine Gardini. L'association MCL a également profité de ce sympathique rassemblement pour remercier les bénévoles de la fête de la sorcière.



Les résultats d'un feu de poubelle

Un feu de poubelle se propage aux habitations

Le drame a été évité de peu. Fin septembre, un feu a pris dans des poubelles situées rue Basse, touchant ainsi deux habitations.

Après avoir complètement détruit les containers, les flammes ont attaqué le compteur de gaz ainsi qu'une canalisation de l'une des maisons. Les conséquences de ce dommage auraient pu être dramatiques. L'intervention des sapeurs-pompiers a permis de limiter le sinistre. Des agents GRDF sont ensuite intervenus pour réparer les dégâts. Cet épisode démontre une nouvelle fois la dangerosité de laisser ses containers sur le trottoir et, par conséquent, l'importance de bien les rentrer une fois la collecte effectuée. Cette gêne est, de surcroît, une incivilité qui peut empêcher la bonne circulation des personnes à mobilité réduite ou par exemple des mamans accompagnées de leurs enfants en poussettes. ■

Extrait de l'arrêté municipal du 23 avril 2010 portant rappel de l'application du règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers et assimilés.

Article 1 : (cf. à l'article 3 de l'arrêté municipal du 31 mars 2008), les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique en dehors des heures de collecte, ils doivent être présentés à la collecte la veille après 20h ou juste avant la collecte et doivent être enlevés de la voie publique juste après la collecte, à défaut au cours de la journée de collecte.

Article 2 : (cf. à l'article 10 de l'arrêté municipal du 31 mars 2008), outre les poursuites et les sanctions prévues au Règlement Sanitaire Départemental et les textes législatifs à la collecte et à l'élimination des déchets, le non respect des dispositions au présent règlement est passible de sanctions après constat effectué par les Agents habilités et les Agents des forces de Police.

Réglementation du démarchage à domicile

Suite à une recrudescence des démarchages à domicile concernant la vente de calendrier, l'arrêté municipal du 03 octobre 2017 régit dorénavant l'activité. Ce document a pour objectif de protéger les habitants contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives. Toute société, entreprise individuelle ou artisanale, ou association qui démarché à domicile sur le territoire de la commune doit s'identifier auprès de la mairie avant de commencer sa prospection. La vente de calendriers à domicile est interdite, exceptée pour les organismes suivants : les rippers de la Société Wiart (ramassage des ordures ménagères), la Poste, les Sapeurs-Pompiers, les associations de la commune de Marchiennes (sous réserve d'obtention d'une autorisation de Monsieur le Maire).



Un nouvel outil de travail

La commune a récemment enrichi son parc automobile d'un nouveau véhicule utilitaire. Le camion de la marque italienne Iveco répond à la norme euro 6 qui limite les émissions d'oxyde d'azote. Il permettra de répondre plus efficacement aux demandes de réservation de matériel ou encore aux rapatriements de denrées alimentaires des Restos du Cœur ou du Secours Populaire.



PARTICIPATION CITOYENNE

**RÉUNION PUBLIQUE LE
8 FÉVRIER À 18H30
EN SALLE DES FÊTES**



Afin d'améliorer la sécurité sur son territoire, la ville va prochainement adopter le dispositif de la Participation Citoyenne. Ce concept importé des Etats-Unis, se base sur la vigilance du voisinage afin de lutter contre la délinquance.

Principes et objectifs de l'opération

Si la mise en œuvre des différentes mesures de lutte contre la délinquance relève de la compétence du Préfet et des Maires, la sécurité est l'affaire de tous. C'est pourquoi la ville souhaite s'engager dans le dispositif de la Participation Citoyenne. Celui-ci a vocation à faire participer la population d'une commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire, à la sécurité de son environnement, en partenariat avec la Police. Les objectifs sont au moins au nombre de quatre : rassurer la population, accroître l'efficacité de la prévention de proximité, sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement et aider à compléter les autres actions de prévention comme par exemple l'opération tranquillité séniors. Par ailleurs, la Participation Citoyenne contribue au renouvellement du « lien social » en ce qu'elle renforce le contact et les échanges entre les habitants du quartier ou de la résidence, générant ainsi des solidarités de voisinage.

Les citoyens vigilants

La mise en place de la Participation Citoyenne doit faire l'objet d'un protocole d'accord tripartite entre le Préfet, le

Maire et la Police. Si le Maire est le pivot de la mécanique, son succès repose également sur la nomination de référents citoyens. Sensibilisés aux phénomènes de délinquance et alertés par les autorités en cas de risques dans leur quartier, les référents seront chargés de relayer les informations et conseils de la Police. Ils devront également signaler tout comportement qui leur semble suspect. Ce dispositif n'a toutefois pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre. Il fonctionne comme un réseau de proximité, constitué d'une chaîne de vigilance entre les habitants d'un même quartier. L'objectif annoncé est un échange d'informations pour repérer et traiter les problèmes le plus rapidement possible. Pour devenir citoyen vigilant, il faut être connu pour sa bonne moralité, ne pas avoir d'antécédents judiciaires et faire connaître ses motivations auprès du Maire. ■

Réunion publique le 8 février 2018 à 18h30 en salle des fêtes. N'hésitez pas à y assister, si vous souhaitez devenir citoyens vigilants ou si, tout simplement, vous souhaitez assister à la présentation du dispositif par les policiers référents de la CSP Douai. Vous pourrez ainsi leur poser toutes les questions utiles sur le dispositif.

VOL DE CÂBLES AU ROND-POINT DE LA DONDAINE

Les faits se sont déroulés dans la nuit du 18 au 19 octobre dernier. Pas moins de 350 mètres de câbles électriques ont été volés dans les onze poteaux situés autour du rond-point de la Dondaine, plongeant celui-ci dans le noir. L'effraction a été commise par les trappes situées aux pieds des lampadaires. Une plainte a été déposée par la commune au commissariat de Somain. Le préjudice est évalué à près de 11 000 € TTC.





Visiblement enchanté, l'un des enfants de Noémie s'en donne à cœur joie dans les structures ludiques



LA GYM DES PETITS PETONS Il n'y a pas d'âge pour commencer le sport

Depuis septembre dernier, les bout'chous de 3 mois à 7 ans peuvent pratiquer une gym adaptée à leur âge et leurs besoins. Pour l'occasion, le Dojo se transforme en magnifique terrain de jeux sécurisé.

Installée depuis sept ans à Marchiennes, Noémie Demeer est la Présidente de la toute jeune association « la gym des petits petons ». Cette nouvelle structure a pour objectif d'offrir aux enfants des séances régulières de gym, en fonction de leur âge et dans le respect de leurs besoins individuels. Rien de semblable n'était proposé jusque-là à Marchiennes. Même si Noémie encadre les activités, elle a une conception ouverte de la bébé-gym : il n'y a pas de parcours fixes et elle n'impose pas de rythme aux petits mais privilégie l'autonomie, la confiance en soi, le libre-choix de l'enfant, la découverte de son corps et de ses limites, le tout par le biais d'ateliers sensori-moteurs. Il s'agit aussi de créer du lien et des échanges, entre les enfants, entre les enfants et leurs parents qui accompagnent les plus jeunes, et également entre les parents eux-mêmes. Noémie ainsi que les deux autres membres fondatrices de l'association, Anne-Laure Conoy et Émilie Place y emmènent aussi leurs propres enfants. C'est une véritable activité plaisir pour elles.

Trois groupes pour respecter les besoins de chacun

Un dimanche par mois, Noémie investit donc la salle du Dojo avec ses modules ludiques et son matériel multicolore. Aidée par Anne-Laure et Émilie, elle reçoit les enfants en trois groupes successifs : les 3/7 ans à 14h, les 18 mois/3 ans à 15h et les 3/17 mois à 16h30. Un côté du dojo est destiné à un accueil convivial et à un petit éveil corporel, l'autre côté est occupé par les modules de motricité dédiés aux activités sportives. Chaque séance de 45 minutes permet aux bambins de ramper, grimper, chevaucher, faire des cabrioles et autres roulades tout en s'amusant, les bénéfices étant autant corporels que sensoriels. Les parents qui accompagnent les plus jeunes les guident en fonction des indications de Noémie, tout en leur laissant une liberté de mouvement et de jeu. Les parents des plus grands peuvent partir le temps de la séance ou y assister, discuter entre eux et encourager leur enfant de loin.



Parents et enfants en plein atelier

Noémie, une animatrice diplômée et passionnée

Le principe a déjà séduit de nombreuses familles puisque l'association compte 51 adhérents et chaque séance accueille déjà une vingtaine de participants. Noémie, enchantée et à la fois surprise de ce succès, avait découvert la bébé-gym grâce à son premier enfant. Alors animatrice socio-culturelle, elle a eu un coup de cœur pour cette activité et a entamé un parcours de formations diplômantes qui lui permettent aujourd'hui d'intervenir à différents niveaux en petite enfance : éveil, motricité libre, massage et portage bébé, méthode Montessori. Depuis 4 ans, elle est intervenante petite enfance et parentalité dans une maternité de la métropole, a été éducatrice en bébé-gym dans une structure privée et se déplace également dans les centres sociaux, les relais d'assistantes maternelles, les associations et chez les particuliers. Autant dire qu'elle maîtrise son sujet ! D'ailleurs de nouvelles thématiques d'ateliers d'éveil devraient bientôt être proposées. ■

CONTACT

LA GYM DES PETITS PETONS
noemie@demeer.fr



Les Poilus de 14 -18 mis à l'honneur



Dominique Guillemot nous présente l'un des tout premiers panneaux de son exposition

2018 sera l'année de nombreuses commémorations liées au centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Près d'un million quatre cent mille militaires français y perdirent la vie. Dominique Guillemot, enseignant retraité de l'école Brassens, prépare une grande exposition pour honorer la mémoire des Poilus de la commune.

« Qui connaît l'histoire de ces hommes dont le nom est gravé sur les Monuments aux Morts érigés dans les années 30 ? Qui sait, même, l'histoire du grand-père, ou du cousin, revenus de la tourmente en proclamant « Plus jamais ça »... Pourtant, aux noms des Poilus de 14 se sont ajoutés ceux de 39-45. Puis d'autres encore... On oubliera. Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le cœur consolé de ceux qu'il aimait tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois ».

Devoir de mémoire

Ce poème de Roland Dorgelès illustre parfaitement la crainte de Dominique Guillemot que les Poilus morts pour la France tombent inéluctablement dans l'oubli. D'où l'idée de proposer une grande exposition retraçant l'histoire de ceux dont les noms figurent sur le monument aux morts de Marchiennes, soit plus d'une centaine d'hommes. On imagine donc assez facilement le travail colossal voire titanesque qu'il a entrepris depuis novembre 2016 et qui devrait durer jusqu'en novembre 2018, mois où l'exposition va se tenir. Tout l'aspect logistique sera quant à lui géré par l'association des Amis de Marchiennes qui a été très sensible à sa démarche et au projet.

Un an de recherches, un an de montage

En bon féru d'histoire, collectionneur, figuriniste et adepte de généalogie qu'il est, Dominique Guillemot est aguerri au travail de fourmi indispensable aux recherches historiques. Pour cette exposition, fiches de poilus, actes de naissance, recensement de 1906, fiches matricules et cantonales, photos, cartes postales, archives de la Croix-Rouge, dossiers médi-

caux militaires, sites internet spécialisés font partie des nombreuses sources qu'il a explorées. Une année a été nécessaire pour rassembler les informations de presque chacun des 113 hommes concernés. Depuis fin 2017, il a désormais entamé l'autre grande partie du travail : conception des documents et montage des panneaux, soit un panneau par Poilu !

Une plongée intime dans la vie de chaque soldat

L'exposition ne s'attachera pas qu'au parcours militaire de ces hommes mais aussi à leur vie de famille. Selon le cas, vous saurez s'il est mort sur le champ de bataille, dans un hôpital militaire, dans un camp de prisonniers, des suites de maladie, sur le territoire ou au-delà de nos frontières... Mais vous saurez aussi parfois où il habitait, son métier, s'il était marié, avait des enfants, et, fait plus cocasse, s'il savait nager, faire du vélo ou monter à cheval ! Une exposition qui promet d'être captivante et émouvante. Rendez-vous en novembre pour la découvrir. ■

LES RECHERCHES SE POURSUIVENT...

Il reste encore quelques zones d'ombre et des données manquantes pour certains de ces hommes voire l'histoire entière d'une dizaine d'entre eux. Si vous détenez des photos, des éléments ou des objets relatifs à l'un des Poilus du monument, Dominique Guillemot est grandement intéressé. De même, si vous avez des informations sur des soldats ayant combattu pendant la Première Guerre Mondiale mais n'ayant pas péri pendant le conflit, vous pouvez également lui faire parvenir.

CONTACT : centenairemarchiennes@gmail.com



Plantation et entretien des haies, arbres, arbustes... que dit la loi ?

Vous pouvez faire pousser des plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits répondent également à une réglementation précise.

Les règles générales de plantation

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement (ce qui est le cas à Marchiennes), les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation. La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre, la hauteur depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre. Si la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter est de 0,5 mètres. Si elle est supérieure à 2 mètres, la distance minimum est de 2 mètres. Si votre voisin ne respecte pas les distances légales, vous pouvez exiger que ces plantations soient arrachées ou réduites à la hauteur légale. Il existe trois exceptions à ce principe : l'existence d'un titre l'autorisant, la situation résultant de la division d'un terrain appartenant auparavant à un propriétaire unique, ces plantations existent ou dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans.

Les règles d'entretien

Si vous êtes copropriétaire d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre) avec votre voisin, chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite. La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le

droit de les couper vous-même. Si des racines, des ronces ou des brindilles empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper en veillant à ce que la taille se fasse à la limite de votre propriété.

Les règles de cueillette

Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des copropriétaires. Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause : naturelle (ils tombent tout seuls), chute provoquée (par secousse, par exemple) ou cueillette directe. Si la plantation appartient à votre voisin, vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs qui débordent sur votre propriété. En revanche vous pouvez ramasser librement ceux qui y tombent naturellement.

Quoi faire en cas de non-respect de la loi ?

Sachez que ces règles sont définies par le Code Civil, des articles 653 à 678. Dans un premier temps, il est conseillé d'établir un dialogue avec votre voisin et de lui faire, si besoin, un rappel de la loi. Dans un deuxième temps, vous pouvez lui envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception. Un conciliateur juridique, présent 1 mardi tous les 15 jours dans la commune, peut aussi vous aider à entamer une médiation (sur rendez-vous au 03 27 94 45 02). Si, malgré cela, votre voisin ne se soumet toujours pas à ses obligations, vous pourrez, en dernier recours, saisir le Tribunal d'Instance de Douai pour obtenir gain de cause. ■



En cas de non-respect,
une contravention de
450 euros

peut-être appliquée
(art.131-13 du code pénal)

Le brûlage à l'air libre est interdit

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux. Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le Maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

On estime que l'entretien du jardin génère 160 kilos de déchets verts par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France.

Une pratique qui pollue l'air et engendre des risques sanitaires

Cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes (monoxyde de carbone, dioxines, particules, oxydes d'azote, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques) toxiques pour l'homme et l'environnement. La toxicité des substances émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités). En France, la pollution de l'air par les particules fines (de diamètre < 2,5 µm) est responsable de la mort prématurée de 48 000 personnes tous les ans. Dans la région Hauts-de-France, cette pollution est à l'origine de 6 500 décès prématurés par an et d'une perte d'espérance de vie de 16 mois en moyenne. Au-delà, la pollution atmosphérique est responsable de nombreuses pathologies, touchant toute la population du territoire : cancers, maladies cardiovasculaires, asthme, accouchements prématurés, accidents vasculaires cérébraux, troubles de la fertilité, etc. Le coût total du préjudice a été estimé, pour la France, à environ 100 milliards d'euros par an.

Compostage, paillage, collecte en déchèterie : il existe des solutions alternatives

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires... C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.). Autre solution : le « paillage ». Cette technique simple et peu coûteuse consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol. Enfin, vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts. ■

QUELQUES CHIFFRES

302 déchèteries dans la région (98 % de la population de la région a accès à une déchèterie)

Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que :

- 6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
- 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine
- 37 900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine



un Marchiennois passionné

Yohan SAINT-SOLIEUX



Breton d'origine, Yohan est installé dans la commune depuis deux ans. De sa terre natale, il a gardé le goût de la nature et de ses composantes. Cette passion, il la partage avec son compagnon Mehdi Follet. Ils viennent ainsi de remporter l'édition 2017 du Concours des Maisons Fleuries. Une prouesse pour une première participation. Ensemble, ils portent la vision d'un monde où l'homme vivrait avec la nature et non pas contre. C'est en considérant les plantes comme des êtres humains qu'ils ont acquis la main verte pour le plus grand plaisir des yeux.



Pourquoi avoir pris la décision de vous inscrire au concours des maisons fleuries ?

C'est vrai qu'au départ, nous n'y avons pas pensé. Cela fait déjà plus d'une année que nous fleurissons notre maison mais nous faisons cela uniquement pour notre plaisir. Les voisins trouvaient nos décorations sympas, et ils nous ont alors parlé de ce concours. Ils croyaient en nous, en nos chances de pouvoir gagner. Ils nous ont convaincus de nous inscrire. Et puis, le fleurissement c'est notre passion. Personnellement, j'y passe beaucoup de temps et j'y mets beaucoup de cœur. Cela me calme, m'aère la tête. Finalement, ça donne le sourire de s'occuper de son jardin.

« Nous aimons les fleurs qui ont de la couleur. Pour être bien dans sa peau, dans sa tête, il faut de la couleur, cela donne de la joie de vivre »

Qu'est ce que cela vous fait de devenir le plus jeune gagnant de l'histoire du concours ?

Cela fait plutôt bizarre car c'est notre première participation. Je ne m'y attendais absolument pas. C'est plutôt gratifiant de se retrouver devant des habitués qui ont une grande expérience du fleurissement et qui sont inscrits au jeu depuis des années. Surtout que je n'ai pas de formation dans ce domaine. Les gens pensent que je suis paysagiste ou fleuriste mais non, pas du tout, c'est juste un loisir. C'est aussi une histoire de goût et le fait d'avoir l'œil pour la décoration. Nous nous documentons beaucoup. Nous partons à la pêche sur internet pour trouver des idées de composition et d'aménagement floral.

Quels conseils donneriez-vous aux Marchiennois qui voudraient se lancer dans le jardinage ?

Je n'ai pas forcément de conseils techniques à donner. Mais je leur dirais surtout d'essayer ! Je suis même prêt à leur donner des explications sur les variétés des fleurs car maintenant j'ai acquis beaucoup de connaissances grâce à des classeurs sur les variétés de plantes. En plus d'une satisfaction personnelle, l'entretien de son jardin permet d'égayer son quartier, surtout quand il n'est pas forcément facile comme celui du lotissement de la Dordonne. C'est important pour l'embellissement de la ville. Nous aimons les fleurs qui donnent de la couleur. Pour être bien dans sa peau, dans sa tête, il faut de la couleur, cela donne de la joie de vivre. Chacun peut faire un effort à son niveau, ne serait-ce qu'un ou deux pots de fleurs. Je leur suggérerais aussi d'adapter leur décoration, leurs choix de plantes en fonction de la saison. Et puis il est toujours possible de faire des décorations en fonction des événements de l'année comme Halloween ou pour Noël.

Quelle dimension écologique portez-vous à votre fleurissement ?

Il est aujourd'hui essentiel de faire attention à notre planète. J'ai un côté écolo. Il y a beaucoup de petites astuces pour faciliter l'entretien de son jardin et éviter les produits chimiques. Nous avons, par exemple, utilisé cette année la technique du paillage qui permet d'éviter les mauvaises herbes et de maintenir l'humidité du sol.

Quelles sont vos autres passions dans la vie ?

Les animaux, une autre passion liée à la nature. Nous adorons nous promener avec nos deux bouledogues français. Nous avons également cinq chats. Avant, j'avais aussi des poissons, un rat, mais je me suis un peu calmé. Nous sommes particulièrement sensibles à la cause animale. Un de nos deux chiens était maltraité avant que nous le récupérions à une association. Nous lui avons d'ailleurs évité l'euthanasie. La flore et la faune sont liées, sans eux nous ne pourrions pas exister. ■





MCL affiche ses ambitions

Héritière de l'Office de Tourisme, Marchiennes Culture et Loisirs fêtera sa première année d'existence dans quelques semaines. L'occasion de faire un retour sur les réalisations et les projets d'une association qui souhaite développer une offre culturelle attractive dans la commune.

La loi n°2015 – 991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe, a profondément modifier le rôle des collectivités territoriales sur le plan touristique. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence de la promotion touristique a été transférée à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent dans le cadre de la création d'un Office de Tourisme Intercommunal. Conséquence directe sur la commune : la transformation de son Office de Tourisme en une nouvelle association appelée Marchiennes Culture et Loisirs (MCL).

La naissance du projet

Il ne s'agit pas d'une simple modification de la dénomination de l'association mais d'un profond changement dans ses statuts et dans son cœur de métier. Exit l'accueil des touristes, la nouvelle association se concentrera sur l'animation culturelle du territoire. Lors du Conseil d'Administration du 20 mars 2017 et après avoir assuré la mutation de l'association, René Lazier, Président de l'Office de Tourisme depuis 2008, a laissé les rênes de MCL à Stéphane Chapelant. Ce dernier était déjà bien au courant du dossier de transformation de l'association puisqu'il en était le Vice-Président. Dès son élection à la présidence, il a mis un point d'honneur à présenter son projet : « pérenniser certaines animations tout en recentrant les missions autour des activités artistiques afin d'apporter une réelle plus-value pour l'offre culturelle sur le territoire ». Après quelques mois de réflexion et de mise en place, les activités de Marchiennes Culture et Loisirs sont maintenant bien rodées.

Des ateliers théâtre, chant et dessin

Axe central de la nouvelle équipe dirigeante, les ateliers artistiques ont débuté depuis la rentrée de septembre dernier. Trois professeurs, soit un spécialiste de chaque discipline, ont été recrutés par l'association ainsi qu'une employée administrative assurant la bonne coordination des activités. 45

personnes sont déjà inscrites. Une première satisfaction pour Stéphane Chapelant : « *Les premiers chiffres répondent aux objectifs fixés alors que notre communication était plutôt prudente pour ce premier coup d'essai. De plus, je n'ai que des retours positifs sur la qualité des cours* ». Mais MCL souhaite aussi assumer pleinement son héritage par la mise en place d'un nouveau rendez-vous culturel à la date très symbolique du premier dimanche d'octobre.

La fête de la sorcière

Conscient du manque qu'a provoqué l'arrêt des Cucurbitades, MCL a remis en lumière la période trouble des procès de sorcellerie qui se sont déroulés sur le territoire entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle. C'est ainsi qu'est née la fête de la sorcière, manifestation sur la même thématique que sa prédécesseuse mais de taille plus adaptée à l'échelle de l'association. Dès la première édition, le succès est au rendez-vous puisque plus de 3 000 personnes se sont rendus au jardin des moines le 1^{er} octobre dernier pour découvrir les prestations d'associations culturelles de la commune tels que Grimoire et sortilèges, les Amis de Marchiennes ou encore Contes en pays de Marchiennes. Un beau défi relevé qui appelle une suite certainement un peu plus ambitieuse.

Pour l'avenir, le nouveau Président compte bien s'appuyer sur son socle historique mais aussi enrichir son équipe de nouveaux membres déterminés à offrir une offre culturelle riche et variée dans la commune : « *Nos projets sont encore nombreux. Nous allons organiser une journée culturelle le 10 juin prochain où tous les participants aux ateliers pourront s'illustrer et valoriser leurs acquis. Ce sera une grande fête. Nous aimerions également mettre en place chaque mois un rendez-vous théâtre avec des spectacles de groupes extérieurs* ». Un programme audacieux pour la nouvelle association MCL. ■



La médiathèque porte le nom
de la poétesse marchiennaise

*A la découverte du
patrimoine Marchiennois*

Eugénie RANGIER-GROULEZ, poétesse patoisante

Eugénie consacra une grande partie de sa vie à l'écriture même si elle n'en fit pas son métier. Quelques années après son décès, en 1993, la médiathèque de la ville fut baptisée à son nom pour lui rendre hommage.

Née Eugénie Groulez le 17 septembre 1899 à Marchiennes, elle est la fille de Juste Groulez et d'Hélène Broutin. Eugénie épousa Camille Rangier en 1920 et le couple s'installa rue de Saint-Amand. Lui fut un ferronnier d'art de talent, récompensé « Meilleur ouvrier de France » dans les années 20, puis exerça le métier d'assureur. Elle, petit bout de femme toujours coquette surnommée « Nini », fut coiffeuse et excella dans la pratique de l'anglais. Elle fut même interprète pendant la guerre de 40 et donna longtemps des cours aux adultes et aux enfants de la ville.

Elle prit la plume vers 40 ans

Sa passion pour les mots lui vint pendant la Seconde Guerre Mondiale. Eugénie choisit le poème comme art du langage et écrivit presque exclusivement en patois. Cela lui venait peut-être plus naturellement pour exprimer ses sentiments. Elle précisa d'ailleurs dans le poème *Min Patois* : « Vos savez... ch'est mi qui vo l'dis... Si j'sus ch'timi... ch'est pour toudi ! ». Elle s'inspira de ses souvenirs d'enfance, des métiers d'antan, de ses joies et de ses peines ou encore de la vie au « villache ». L'écrivaine nordiste Marceline Desbordes Valmore fut aussi à l'origine de jolies strophes.

Récompensée mais jamais publiée

Sa verve lui valut un beau palmarès de récompenses décernées par la profession entre 1950 et 1970. Elle fut deux fois lauréate des Rosati d'Artois, la plus ancienne société littéraire de France fondée pour célébrer « la poésie, la rose, le bon vin et les mots ». Le poème *Les marchands d'ramonettes* fut couronné par la société roubaisienne la Muse de Nadaud. Elle reçut aussi la médaille de la Chambre de Commerce de Tourcoing et le 1^{er} prix au concours des Poètes et Artistes de France. Malgré la reconnaissance de ses pairs, elle ne fut jamais publiée par une maison d'édition.

La médiathèque lui rend hommage

Il fallut attendre 1981 pour qu'une partie des poèmes de cette grande dame de l'écriture fassent l'objet d'un recueil*, à l'initiative des Amis de Marchiennes. Une réception fut organisée à cette occasion et Monsieur Dufour, le Maire de l'époque, lui décerna la médaille de la Ville. Elle est décédée le 23 avril 1989 dans sa 90^{ème} année. Elle habitait alors toujours rue de Saint-Amand. L'idée de donner son nom à la médiathèque municipale pour honorer sa mémoire fut vite acceptée. Ce fut chose faite le 10 avril 1993. « Chers souvenirs de m'nifance »* a été réédité en 2013 par un professeur et ses élèves du lycée Baggio de Lille dans le cadre d'un projet d'études. À découvrir ou à redécouvrir ! ■

*Ouvrages disponibles au Musée d'Histoire locale

L'DENER DES ANCIENS

*Par ech' grand jour, mes chers amis
Nous v'là cor eun' fos réunis...
Un est si heureux d'êt' insonne
Qu'à mi, et à vous, i nous sonne
Qu'un s'treuf' d'un seul cop rajeuinis !
N'êt' vous point tertous dé m'n'avis ?*

*Pis, un va faire un bon déner...
Ah ouais ! un va bin s'régaler...
Faudra dégager s'n'incolure...
Et aussi débloquer s'cheinture...
Après l'bonn' tass' pis l'pouss' café,
L'un et l'aut', un pourra canter...*

*Et pour finir, un f'ra nos pas...
Un dans'ra l'polka, l'mazurka !
Is s'ront invo... les rhomantiques !...
Ouais ! aux jeun', un f'rot cor la fique !
Mingez bin, amusez-vous bin...
Un r'comminch'ra l'ennée qui vient !*

Poème extrait du recueil « Chers souvenirs de m'nifance »

COURSE DES ÉCOLES Les Évoïches au pas de course

Plus de 300 élèves ont pris part à la course des écoles. Entre joie et points de côté, tous ont passé la ligne d'arrivée sous le regard des parents venus en nombre pour encourager leurs rejetons. Félicitations à toutes les graines de champions !

Le cadre était idyllique. Sous une météo exceptionnelle, les écoles publiques et l'école privée de la ville s'étaient donné rendez-vous le 16 octobre dernier pour la traditionnelle course des écoles autour des étangs bucoliques des Évoïches. Toutes les classes des grandes sections maternelles aux CM2, ont joué le jeu afin d'assurer la réussite de cet événement mis

en place par le service des sports de la ville. Chaque semaine durant les cours d'EPS, les élèves s'entraînent et se préparent sérieusement pour ce rendez-vous. Avant le départ officiel, une mise en jambe progressive est effectuée afin de monter en pression. La matinée était consacrée aux enfants de l'école Sainte Thérèse. Les élèves des écoles Brassens, Dolto et du



*L'adjoint aux sports,
Arnaud MANGIN
la responsable des sports,
Cathy BARLOY
et Christophe DERVEAUX,
éducateur sportif
vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'an 2018.*

Résultats des écoles publiques Georges Brassens, Françoise Dolto, le Grand Meaulnes			
CM2 GARÇONS		CM2 FILLES	
1 ^{er}	Martin LONGELIN	1 ^{er}	Lucie MICHALSKI
2 ^{ème}	Gatien MONTAGNE	2 ^{ème}	Léonie FLAMENT
3 ^{ème}	Loan GORA	3 ^{ème}	Mélicha OYONE
CM1 GARÇONS		CM1 FILLES	
1 ^{er}	Aurélien BANASIK	1 ^{er}	Maëva BIELAWSKI
2 ^{ème}	Florian ZWIERZCHIEWSKI	2 ^{ème}	Clara DERUYTERE
3 ^{ème}	Vianney ENGLOO	3 ^{ème}	Clara GLACET
CE2 GARÇONS		CE2 FILLES	
1 ^{er}	Arthur BERNARD	1 ^{er}	Soline HUSSE
2 ^{ème}	Titouan VANSUYPEENE	2 ^{ème}	Liza DUQUESNOY
3 ^{ème}	Tristan MEURILLON	3 ^{ème}	Pierrette BILLIALD
CE1 GARÇONS		CE1 FILLES	
1 ^{er}	Laurent TKINDT	1 ^{er}	Salomé DUBUS
2 ^{ème}	Flavien RICQUIER	2 ^{ème}	Typhaine FLAMENT
3 ^{ème}	Kelyan VALLART	3 ^{ème}	Faustine DENDIEVEL
CP GARÇONS		CP FILLES	
1 ^{er}	Simon PEDREIRA	1 ^{er}	Nyhad KAHALERRAS
2 ^{ème}	Leiny GAADAOUI	2 ^{ème}	Laly DETEVE
3 ^{ème}	Thimoté MOLET	3 ^{ème}	Lila QUIQUE HOCMAN
Grande section GARÇONS		Grande section FILLES	
1 ^{er}	Paul-Henry DELECAUX	1 ^{er}	Jade BIELAWSKI
2 ^{ème}	Arthur LECOMPTE	2 ^{ème}	Lola FABRE
3 ^{ème}	Lothaire BERNARD	3 ^{ème}	Zoé LECLEIRE

Grand Meaulnes ont pris le relais l'après-midi sur des parcours allant de 500 à 1700 mètres. La course a été rude pour certains trahis par leurs joues rouges écarlates dans les derniers mètres de l'effort. Pour d'autres, plus aguerris à ce genre d'exercices, c'était l'occasion de s'illustrer puis tard lors de la cérémonie des victoires du sport. Les trois premiers y ont en effet reçu un trophée offert par la mairie devant l'ensemble de la caste des sportifs marchiennois. Chaque enfant a reçu également une médaille offerte par l'OMS. ■

Résultats de l'école privée Sainte Thérèse	
CM1 / CM2	
1 ^{er}	Sacha OMONT
2 ^{ème}	Adrien OMONT
3 ^{ème}	Paul DEWALLY
CE1 / CE2	
1 ^{er}	Jules DEPAUW
2 ^{ème}	Raphaël WECHMAN
3 ^{ème}	Valentin TERRIER
Grande section / CP	
1 ^{er}	Théo DESBOUVRIES
2 ^{ème}	Nathan PAWLOWSKI
3 ^{ème}	Justin BIERVOYE



La commune a salué l'exploit de Franck Delsaut



Franck, médaillé de bronze en Israël

Professeur de Krav Maga Self Défense au club de l'Esprit Martial, Franck Delsaut vient de décrocher la médaille de bronze aux premiers championnats du monde de cette discipline. Un succès glané à Jérusalem, sur les terres natales de ce sport.

Encore peu connu il y a quelques années, le Krav Maga est aujourd'hui une discipline en vogue. Cet art martial d'origine israélo-tchécoslovaque basé sur des techniques d'auto-défense est apparu dans les années 1940. Il se singularise par sa simplicité et son efficacité. Le but est de mettre hors d'état de nuire un ou plusieurs agresseurs le plus vite et le plus efficacement possible, par tous les moyens. Cette méthode a fait ses preuves puisqu'elle est une base de l'armée israélienne et des services spéciaux israéliens pour se défendre au corps à corps face aux assaillants. De nombreux services de police et forces militaires dans le monde tels qu'aux États-Unis le FBI ou en France le GIGN et le RAID, utilisent le Krav Maga.

Du Karaté au Krav Maga

Passionné par le Karaté et les arts martiaux, Franck Delsaut est l'un des plus jeunes haut gradé de France 6 Dan FFKDA (Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées) avec plus de 30 années de pratique et de nombreux titres nationaux et internationaux obtenus. C'est lors de son service militaire qu'il découvre le close combat (Krav Maga militaire). Il s'essaye à cette discipline et en devient rapidement vice-champion de France militaire toutes catégories de poids. Quelques années plus tard, à 34 ans, il décide d'arrêter le Karaté en compétition pour se consacrer au Krav Maga civil.

L'exploit aux mondiaux

Lorsqu'il apprend que les premiers championnats du monde de Krav Maga auront lieu le 22 octobre 2017 en Israël, il n'hésite pas une seule seconde et choisit de tenter l'aventure. Les épreuves se déroulant en binôme, il s'y rend avec son collègue Boris Boucche. Sur place, ils multiplient les performances et s'inclinent en demi-finale face à une paire monégasque. Ils décrochent ainsi une splendide médaille de bronze... en attendant peut-être mieux. En effet, les deux



Remise de médaille à Jérusalem

compères sont bien décidés à obtenir un titre, l'année prochaine, aux premiers championnats d'Europe à Florence.

Sa passion : enseigner les arts martiaux

À 43 ans, Franck est aussi un professeur diplômé d'état. Riche de sa large expérience et de diverses formations dans les techniques pieds-poings, il enseigne le Krav Maga et le Karaté dans six clubs du département. En reconversion professionnelle, il réalise depuis l'an dernier son plus grand rêve : vivre de sa passion. À Marchiennes, c'est l'Esprit Martial qui bénéficie des enseignements de Franck. En compagnie d'Antoine Lemaire (assisté de Lucas pour les babies), ce duo de professeurs fait les beaux jours du club. Le Président, Alexis Planckaert, est d'ailleurs particulièrement satisfait de constater une augmentation chaque année de 10% des effectifs et un taux de renouvellement des licences particulièrement élevé. Une bonne nouvelle pour le sport de combat à Marchiennes dans lequel certains jeunes pourraient bientôt se révéler motivés par de nouveaux exploits de Franck. ■

CONTACTS

ESPRIT MARTIAL MARCHIENNES
Franck Delsaut 06 76 13 60 19
Alexis Planckaert 06 78 48 56 70

Un petit air de ligue des champions au stade Jean Rolland

Comme les années précédentes, la rencontre USEP de football de la circonscription Douai-Rieulay a connu une très forte participation. Outre l'aspect sportif, ce tournoi s'intègre dans un projet pédagogique bien défini.

L'événement était organisé pour la première fois à Marchiennes au stade Jean Rolland le 12 octobre dernier sous la thématique « Et si on jouait la ligue des champions ? ». Real de Madrid, Bayern de Munich, FC Barcelone, AS Roma... Les 300 enfants présents étaient particulièrement fiers de pouvoir emprunter le nom de leur équipe favorite à l'occasion de ce tournoi.

Le déroulé de la journée

Toute la journée, 10 classes de 4 établissements des villes de Somain, Hornaing et Marchiennes se sont affrontées dans d'excellentes conditions grâce à une organisation impeccable. Pas moins de 32 équipes mixtes étaient composées, chacune jouant 6 matches de 8 minutes dans la journée. Si l'essentiel était de participer pour les initiés, de découvrir pour les autres, tous avaient la volonté de confronter leurs talents et de gagner pour faire honneur à leur classe. À ce petit jeu, c'est la classe de CM2 de Mesdames Libre et Savelon qui a remporté le trophée.

Un projet pédagogique

Pour l'USEP les Pumas du Grand Meaulnes, organisateur de cette rencontre, ce projet était aussi un moyen de faire travailler les enfants de façon transversale et interdisciplinaire en classe. Ainsi, pendant plusieurs semaines, les élèves de CE2/CM1/CM2 de Monsieur Grislin ont trouvé un vrai sens aux apprentissages du quotidien. La langue française a



Les enfants en phase de jeu offensive

permis d'étudier les règlements ou encore d'écrire les demandes de prêts. Grâce aux mathématiques, les enfants ont budgétisé les achats. L'éducation morale et physique a servi à la présentation de la charte de bon fonctionnement alors que la géographie était utilisée pour localiser les villes des noms des clubs choisis pour la manifestation. Bien entendu, un cycle d'apprentissage de football était organisé en cours d'EPS avec une initiation à l'arbitrage. L'occasion pour les enfants d'appréhender les difficultés du rôle d'arbitre et de prôner davantage les valeurs de tolérance.

En plus de la réussite sportive de la journée, l'équipe encadrante a donc réussi le double challenge de faire de cet événement une source d'enrichissement intellectuel. ■



Le PACS évolue

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) se fait directement en mairie devant un officier d'état civil.

Les couples désirant enregistrer leur PACS n'ont plus besoin de le faire au tribunal d'instance.

Dans le cadre de la loi du 18 novembre 2016 dite de « Modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle » visant à rendre la justice plus simple, plus accessible et plus efficace, sept décrets ont été publiés le 10 mai 2017. L'un de ces décrets met en application le transfert de la gestion des PACS aux officiers de l'état civil en mairie. Ce transfert est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2017. Ce sont donc les officiers de l'état civil qui sont chargés de l'enregistrement des déclarations mais également des éventuelles modifications et des dissolutions. Les notaires sont aussi toujours habilités à procéder à l'enregistrement. Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent quant à eux s'adresser au consulat de France compétent.

Qui peut conclure un PACS ?

C'est un contrat conclu entre deux personnes de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Les futurs partenaires doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays), être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions). Ils ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés, ni avoir des liens familiaux directs entre eux. Ils peuvent être français ou étrangers (toutefois si le couple vit à l'étranger, le PACS ne peut être conclu devant le consulat français que si un des partenaires au moins est français).

La convention

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention (une seule convention pour les deux partenaires). Elle doit être rédigée en français et comporter la signature des 2 partenaires. Elle peut également être rédigée par un notaire. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS. Elle doit obligatoirement, au minimum, mentionner la référence à la loi instituant le PACS mais peut aussi être plus complète et préciser les conditions de participation

de chacun à la vie commune. Les partenaires peuvent utiliser ou non une convention-type (formulaire cerfa n° 15726*02).

Quelles pièces fournir ?

Convention de PACS (possibilité d'utiliser le formulaire cerfa n° 15726*02) ; déclaration conjointe de Pacs avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ; acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ; pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).

L'enregistrement

Les futurs partenaires sont invités à prendre rendez-vous en mairie au 03 27 94 45 00. Les formulaires cerfa sont disponibles en téléchargement sur le site www.marchiennes.fr ou au service état civil de la mairie (accueil). Dès que toutes les pièces sont réunies, l'un des partenaires se rend en mairie pour les déposer afin que l'officier d'état civil vérifie le dossier et propose un rendez-vous pour la conclusion du PACS (où les deux partenaires devront bien évidemment être présents). Les dossiers peuvent également être envoyés par voie postale ou par mail à l'adresse suivante : etatcivil@marchiennes.fr.

Démarches par courrier

Les demandes de modification ou de dissolution peuvent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception à l'officier d'état civil de la commune d'enregistrement du PACS. Il doit être joint à toute demande une photocopie d'un document d'identité de chaque partenaire. La convention modificative, accompagnée d'un récépissé d'enregistrement, peut également être adressée par courrier recommandé aux deux partenaires de PACS. La convention de dissolution suit les mêmes règles et peut donc être effectuée par courrier recommandé. ■



CARTE ÉLECTORALE

**PERMANENCE LE
30 DÉCEMBRE DE
10H À 12H EN MAIRIE**

Inscriptions sur les listes électorales

Voter est l'acte citoyen par excellence. À la sortie de votre journal Passion en ces derniers jours de décembre, il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales. Cette démarche vous permettrait de voter à toute élection qui pourrait intervenir au cours de l'année 2018.

Vous êtes nouvel habitant à Marchiennes ou vous venez d'acquérir la nationalité française, n'oubliez pas de vous présenter au service élection de la mairie muni de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom (quittance de loyer, titre de propriété, facture électricité, eau, gaz, facture de téléphone fixe ou mobile, avis d'imposition ou certificat de non imposition). En cas de changement de nom, il est également nécessaire de présenter votre livret de famille ou l'ordonnance du juge. De même, si vous avez changé de domicile à l'intérieur même

de la commune, vous devez vous rendre au service élections afin de notifier ce changement muni de votre carte d'identité (ou passeport) et d'un justificatif de domicile. Ceci permettra de vérifier votre rattachement à l'un des bureaux de vote et d'éviter toute confusion de lieu le jour de l'élection.

Ces formalités doivent être accomplies avant le 31 décembre 2017 pour pouvoir voter en 2018. Nous vous rappelons également qu'à l'âge de 18 ans, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales à condition d'avoir effectué les démarches liées au recensement citoyen. Il est toutefois préférable de téléphoner en mairie pour vous en assurer.

Si vous quittez définitivement la commune, nous vous remercions de bien vouloir indiquer au service élections votre nouvelle adresse. ■

RECONNAISSANCE PRÉNATALE

Les personnes souhaitant effectuer une reconnaissance prénatale ou postnatale sont priées de prendre rendez-vous en mairie au 03 27 94 45 00.

FACILITEZ-VOUS LA VIE AVEC :



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Attention : le site mon.service-public.fr est remplacé par service-public.fr

Pour vous éviter des déplacements en mairie, bon nombre de formalités peuvent être réalisées sur ce site internet. Ces démarches deviennent ainsi plus simples, plus rapides et sans perte de temps.

RECENSEMENT

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire. Pour effectuer cette formalité, vous devez vous rendre en mairie muni d'une carte d'identité et de votre livret de famille, pour renseigner une déclaration. La mairie vous délivrera alors une attestation de recensement qui doit être présentée lors des inscriptions à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée, etc...). Le recensement citoyen est en effet obligatoire pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Vous pouvez également effectuer votre recensement sur le site service-public.fr.



TOURS DE GARDE* LE WEEK-END DES PHARMACIES DE SOMAIN, ANICHE ET ENVIRONS
 Sauf avis contraire, la garde débute le samedi 9 h et se termine le lundi 9 h.
 Pour connaître les pharmacies de garde la nuit en semaine, contactez **SERVIGARDE** :
www.servigardes.fr ou 0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Du samedi 6 janvier au lundi 8 janvier :	Pharmacie COUPÉ-MASNIN à ANICHE
Du samedi 13 janvier au lundi 15 janvier :	Pharmacie SUARDINI-VINCENT à SOMAIN
Du samedi 20 janvier au lundi 22 janvier :	Pharmacie SAMBOURG à ANICHE
Du samedi 27 janvier au lundi 29 janvier :	Pharmacie MELLADO-ANZALONE à ÉCAILLON
Du samedi 3 février au lundi 5 février :	Pharmacie RICHART à MASNAY
Du samedi 10 février au lundi 12 février :	Pharmacie KONIECZKA-DELHAYE à FENAIN
Du samedi 17 février au lundi 19 février :	Pharmacie DUFFOURG à SOMAIN
Du samedi 24 février au lundi 26 février :	Pharmacie MAILLOT à SOMAIN

* Ce planning de tours de garde est donné à titre indicatif. Nous vous invitons à contacter *Servigarde* avant de vous déplacer.

COUPÉ-MASNIN	26 rue Henri Barbusse	59580 ANICHE	03 27 92 51 30
SAMBOURG	1 bis rue Kopierre	59580 ANICHE	03 27 92 51 12
MELLADO ANZALONE	40 rue Nationale	59176 ÉCAILLON	03 27 92 70 42
KONIECZKA-DELHAYE	71 rue Jean Jaurès	59179 FENAIN	03 27 86 81 10
RICHART	14 rue Gabriel Péri	59176 MASNAY	03 27 80 49 55
DUFFOURG	10 rue Gambetta	59490 SOMAIN	03 27 90 62 77
MAILLOT	1 bis rue Pasteur	59490 SOMAIN	03 27 86 56 42
SUARDINI-VINCENT	1 rue Suzanne Lannoy	59490 SOMAIN	03 27 92 88 84

Information Santé - Infirmière libérale : Installée en 1986 à Marchiennes, Madame Dossini Monique, infirmière, est en retraite depuis le 1^{er} juillet 2017 et a cédé sa patientèle à Madame Demory Laetitia, sa remplaçante. Son cabinet se situe au 50, rue d'Angleterre (03 27 90 49 87 / 06 27 43 20 91 / demorylaetitia.idel@gmail.com).

DÉCÈS

Jeanne Adélaïde BARISEAU, veuve CHEMIN, âgée de 86 ans, le 16 septembre 2017 à Marchiennes (Nord) - **Michel Augustin Marcel NEVEU**, âgé de 87 ans, le 20 septembre 2017 à Marchiennes (Nord) - **José Eric FLOUROU**, âgé de 56 ans, le 22 septembre 2017 à Dechy (Nord) - **Micheline GUYOT, épouse PINATON**, âgée de 62 ans, le 25 septembre 2017 à Dechy (Nord) - **Elisabeth Louise Marie FROELICHER**, âgée de 96 ans, le 1^{er} octobre 2017 à La Chapelle d'Armentières (Nord) - **André DELANNOY**, âgé de 69 ans, le 03 octobre 2017 à Marchiennes (Nord) - **James Simon Robert ESQUERRE-POURTÈRE**, âgé de 30 ans, le 10 octobre 2017 à Marchiennes (Nord) - **Renée LESOIN, épouse HUMEZ**, âgée de 77 ans, le 10 octobre 2017 à Lille (Nord)

Nous avons été très sensibles à vos témoignages d'affection et d'amitié lors du décès de :

Madame Renée HUMEZ

Votre présence à nos côtés, vos paroles chaleureuses et vos mots de soutien nous ont aidés à traverser cette épreuve.

Jean-Pierre HUMEZ, ses filles, beaux-fils, petits-enfants ainsi que toute la famille

MARIAGES

Bruno Daniel DEBONDT et Sadia FARES, le 16 septembre 2017 - **Nicolas Benoît Francis HAMMERTON et Hélène Marie-Chantal LIEBAERT**, le 16 septembre 2017 - **Jérôme Adrien Louis SMET et Frédérique GILLERON**, le 30 septembre 2017 - **Roland Arthur Guislain DELETTREZ et Candice Clara Frédérique VANESTE**, le 21 octobre 2017 - **Steve Joël YOUNG et Aurélie Mauricette Simonne PONT**, le 21 octobre 2017 - **Rémi Raymond Roger PARMENTIER et Camille Adélaïde RUTKOWSKI**, le 04 novembre 2017

NAISSANCES

Théodore Julien Arnaud GHESQUIERES, né le 12 septembre 2017 à Tourcoing (Nord) - **Terrence Arnaud Damien BATAILLIE**, né le 14 septembre 2017 à Valenciennes (Nord) - **Timéo Emmanuel Bernard Jean TILMONT WARTELLE**, né le 21 septembre 2017 à Lille (Nord) - **Jean Pierre René Emilien LOISY**, né le 08 octobre 2017 à Lambres-Lez-Douai (Nord) - **Kélya Malika PINTÉ**, née le 21 octobre 2017 à Seclin (Nord)

Droit de réponse de Monsieur Jean-Pierre GARÇON, Conseiller Municipal, Président de l'Adimarch 59, suite à la tribune politique intitulé « Point Justice » du groupe Marchiennes de toutes les forces dans le Passion n°6 (Septembre - Octobre 2017)

Comme chacun a pu le lire, dans la tribune politique du «Passion n°06 » une opération de désinformation voire de diffamation est montée.

On y fabrique, en effet, à partir d'éléments d'information biaisée une « vérité » destinée à on ne sait quel fumeux dessein...

Aussi, apporterons-nous les précisions suivantes:

- Primo : une enquête pour abus de confiance et favoritisme est diligentée par le Procureur de la république de Douai. Elle est toujours en cours.

- Secundo : le « saucissonnage » du chantier de la nouvelle mairie n'a nullement débouché sur une condamnation du premier adjoint.

L'amende mentionnée censure uniquement la parution d'éléments dans la P.Q.R (presse quotidienne régionale) d'une information destinée au représentant de l'Etat dans l'arrondissement (le sous-préfet). Ce signalement déclenchera d'ailleurs l'enquête judiciaire sus-mentionnée.

- Tertio : la demande d'indemnisation du maire n'a pas été entendue.

Et quid du « saucissonnage » ? : le saucissonnage est une technique bien connue de politiques à l'honnêteté vacillante pour s'exonérer des obligations contraignantes car contrôlées des marchés publics.

En effet, à partir d'une certain seuil de dépense, la procédure du marché public est OBLIGATOIRE .

Ainsi, pour ne pas atteindre le seuil critique, on fragmente une dépense publique en tranches apparemment sans relations

les unes avec les autres et, parfois, étalées dans le temps. Par exemple, dans le cas d'une rénovation immobilière, on en fait une pour le courant fort, une pour le chauffage, une pour le courant faible, une pour le mobilier de bureau, une pour l'informatique, une pour la téléphonie, une pour les huisseries et aménagements intérieurs, une pour des honoraires d'architecte, avec parfois de curieuses associations entre prestataires de services et élus etc, etc....

Sauf que comme pour le saucisson, si chaque tranche est unique, toutes les tranches font LE saucisson. En l'espèce, il est, pour le Juge, toujours indigeste.

Et si, par ailleurs, le tribunal administratif n'a pas voulu faire droit aux demandes introduites par les adjoints « débarqués » de leurs mandats, encore faut-il compléter l'assertion par une autre affaire en cours, relative à l'inobservation des devoirs de police du maire. Ainsi le compte sera bon.

On n'oubliera pas, non plus, que d'autres faits et pratiques ont également conduit aux signalements afférents auprès de Procureurs de la république du ressort judiciaire.

Car si la loyauté envers l'exécutif local est une règle de fonctionnement communément admise, elle ne saurait être le petit doigt derrière lequel, pour les motifs les plus divers, on abrite un irresponsable aveuglement de béni-oui-oui.

Le Code pénal fait obligation ; en tant que citoyen d'abord, ensuite d' élu sinon - circonstance aggravante - comme fonctionnaire d' Etat. Nous ne sommes pas oublieux de ce devoir. Et l'on a jamais fini de faire son devoir.

Précisions de Monsieur Claude MERLY, Maire de Marchiennes, sur le droit de réponse accordé à Monsieur Jean-Pierre GARÇON :

- c'est dans un souci extrêmement légaliste et totalement démocratique que je publie le droit de réponse sollicité en intégralité bien que j'aurais pu discuter de son bien-fondé,

- je conteste avoir biaisé quoique ce soit dans l'article de la page 25 du numéro 6 du journal local,

- je dispose d'un casier judiciaire vierge, n'ai jamais été entendu dans quelques affaires de favoritisme que ce soit,

- je conteste absolument tout ce qui m'est reproché directement ou indirectement par Monsieur GARÇON et ses amis,

- Monsieur NOTOT a été condamné pour m'avoir diffamé au moyen des expressions « (...) au travers d'un chantier d'insertion dont l'objet est régulièrement détourné par le maire (...) », « le maire, clandestinement, assure intuitu personae les maîtrises d'oeuvre et

d'ouvrage saucissonnant les facturations, ourdissant des contacts fournisseurs au mépris total de ce qui devrait relever, au regard du montant des engagements envisagés et d'une gouvernance de bonne administration, des marchés publics », « ce manquement caractérisé du pouvoir adjudicateur à ses obligations de publicité et de mise en concurrence (...) » à régler une amende de 3 000 euros, il a été condamné à me régler une somme de 1 000 euros à titre de dommages et intérêts outre une somme de 800 euros en application des dispositions de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale,

- ce jugement en date du 28 février 2017 est définitif,

- le Tribunal Administratif de LILLE par trois jugements en date du 13 juin 2017 a rejeté les contestations de Monsieur SECONDA, Madame MALFIGAN et Madame CABESTAING épouse LECLERE relative à leur retrait de délégation,

- une quatrième procédure menée par Monsieur GARÇON devant le Tribunal Administratif est toujours en cours.



GROUPE MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

Chers concitoyens, comme vous le savez désormais, une poignée d'élus n'a dorénavant comme seule motivation la nuisance. Aveuglés par leur échec de renversement du premier magistrat et par la haine qu'ils lui confèrent, ils s'autorisent une série d'actions malsaines qui nuisent fortement au développement de la commune et à ses finances. Quelques récents exemples d'une liste malheureusement non exhaustive :

La commune avait entamé une réflexion sur la possibilité d'acquérir un bien immobilier en piteux état (aux dires mêmes des anciens locataires) pour en faire un parking (rue Jean Jaurès), plus de trente places de parking en centre ville représentaient en effet une opportunité profitable à tous. Pour être totalement transparents voici les chiffres exacts : les vendeurs en voulaient 260 000 €, ils avaient une proposition à 150 000 € et la commune a fait une proposition à 155 000 € (pouvant aller jusque 160 000 €), pour information, les domaines à la demande de la mairie ont évalué le bien à 180 000 €. La motivation d'une majorité des élus de la commune étant toujours la même : obtenir des prix raisonnables dans tous les domaines dans l'intérêt de la population et heureusement au sein du conseil municipal les malfaisants restent une minorité. Dans cette affaire, un de ces élus bien déterminé à user de toutes ses forces de nuisance envers la collectivité a eu écho de ce projet. Il s'est permis de contacter le service contentieux de l'agence immobilière en invoquant une faiblesse de l'agence face à la commune qui cherchait à dépenser le moins possible pour le bien de tous. Au final, grâce ou plutôt à cause de cette intervention surprenante, l'agence s'est vu destituée de cette vente et le parking si utile ne verra probablement pas le

jour. Cette personne viendra probablement vous voir avant 2020 en essayant de vous convaincre qu'elle fera tout pour travailler pour les intérêts de la commune ! Chacun appréciera...

Une autre intervention encore plus ignoble de cet élu ou de l'un de ses associés concerne l'affaire du garçon qui s'est blessé sérieusement l'année dernière lors d'une séance de bmx sur le terrain des Évoiches avec le centre aéré de sa commune. Pour une raison bien difficile à comprendre (mais il est vrai que la raison ne dicte plus leurs actes depuis longtemps), il est allé jusqu'à téléphoner aux parents de l'enfant pour les inciter à se retourner contre le Maire de Marchiennes en déposant plainte contre lui !! Comment qualifier de tels agissements et comprendre ce qui peut pousser un élu à utiliser le désarroi et la peine d'une famille à des fins de vengeance ? Nous passerons sur les appels téléphoniques passés à la mairie concernée en affirmant être adjoint au maire chargé du dossier pour recevoir toutes les pièces afférentes à cette blessure car nous tombons ici dans des pratiques tirées des films d'espionnage. Oui nous savions que les limites du tolérable avaient été franchies mais à ce point c'est tout de même navrant et inquiétant pour des gens qui aspirent à occuper les plus hautes fonctions municipales. De plus pour des personnes qui se présentent comme des victimes qui ne sont pas aimées et qui espèrent toujours, tel un fantôme récurrent, l'arrestation et la condamnation du Maire c'est un peu fort vous en conviendrez.

Nous ne commenterons pas les insultes à peine déguisées à l'encontre de notre Maire sur les réseaux sociaux tant le niveau est abyssal et comme on le dit : « la bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe ».

Les élus de MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

GROUPE MARCHIENNES J'Y CROIS !



**Marchiennes, J'y Crois !
Marchiennes Autrement !**



Jocelyn OGER



Monique DANQUOINS



Brigitte WAMBRE



Joëlle PIQUET

Toute l'équipe de Marchiennes J'y Crois ! Vous souhaite une excellente année 2018, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers.

Que cette année vous apporte joies, bonheur, santé et sérénité.

Vous pouvez compter sur nous. Pour une ville plus forte, plus belle et où l'on prend plaisir à partager de bons moments, une ville pour tous et avec tous.

Bien amicalement,

Pour et avec l'équipe Marchiennes J'y Crois !
Jocelyn Oger.

Venez nous rencontrer le 1^{er} samedi de chaque mois salle des permanences en mairie de 11h à 12h ou sur rendez-vous au 06 86 85 28 34. Vous pouvez aussi nous contacter à : marchiennesjycrois@gmail.com

A bientôt



Liste des Associations Marchiennesoises

ASSOCIATIONS SPORTIVES

• A Corps danse	Danse	Frédéric MERLE
• ADIFA	Aïkido	Franck BARBOTIN
• Amicale laïque Section Gym	Gym	Annette MACAREZ
• Blic's Move	Danse	Véronique STANISLAWIAK
• BMX club de l'Abbaye	Bicross	Ludovic LECLERCQ
• Body Building Club Marchiennois	Body building	Philippe MERLIN
• Capoeira - Art Do Brasil	Capoeira	Jean-Christophe BAR
• Club Cyclo Marchiennois	Vélo	Didier DUPUY
• District Elite Airsoft Division	Airsoft	Mario CARLIER
• Esprit Martial - Marchiennes	Karaté	Alexis PLANCKAERT
• L'Europe à Pétanque	Pétanque	Olivier PESIN
• La Gym des petits petons	Bébé Gym	Noémie DEMEER
• La Pétanque Marchiennoise	Pétanque	Patricia LARUELLE
• La Rapide de Marchiennes	Colombophilie	Jean-Marc DASSONVILLE
• LD BALL-TRAP	Ball-trap	David LEGRAND
• Les Fous du Volant	Badminton	Marie-Pascale DUPUY
• Les Pieds Verts	Marche-Randonnée	Alain DUCROQUET
• Office Municipal des Sports	Sport	Michel LERICHE
• Olympic Marchiennois	Football	Jérémy LECLÉIRE
• Shooting Club de Marchiennes	Tir	Gaëtan DELANNOY
• Sogyma Section Judo	Judo	Sébastien GEIRNAERT
• Tir Sportif Marchiennois	Tir	Pascal LAMARQC
• USAC SMBB	Basket	Gwenaëlle FROMONT
• Volley Ball Marchiennes Somain	Volley-ball	Christian MORIAU
• Zum'Basik	Zumba	Marie-Charlotte BRICOUT

ASSOCIATIONS FÊTES, CULTURE, HISTOIRE

• Cercle historique de la Vallée de la Scarpe	Histoire, patrimoine	Maurice DESCARPANTRIES
• Comité de Jumelage Marchiennes- Speldhurst	Jumelage	Odile LASAGESSE
• Cercle des Retraités	Retraités	Serge CROIN
• Comité des Fêtes	Animations, sorties, fêtes...	Bernadette DEHAENE
• Contes en Pays de Marchiennes	Conteuses et conteurs de Marchiennes	Nathalie DESJARDINS
• EIKLECTIK	Musique	Mickaël GAADAOUI
• Festi Voyages	Voyages	Pascale LECLÉIRE
• Grimoire et Sortilèges	Animations, spectacles	Katia VOISIN
• Le Remue-Ménages	Atelier mémoire	Martine DELZENNE
• Les Amis de l'Orgue	Préservation patrimoine : orgue	Cédric COLOMBIER
• Les Amis de Marchiennes	Histoire, patrimoine, gestion du musée	Thierry TENEUL
• Les Rats'Thé	Théâtre	Harmonie MANOUVRIER
• Marchiennes Culture et Loisirs	Activités culturelles, récréatives et artistiques	Stéphane CHAPELANT
• Marchiennes Fêtes et Cérémonies	Animations, organisation d'événements	Charles MARTIN-RUIZ
• Passion Joie Loisir	Loisirs	Jonathan FLOUROU
• Tous en Fête	Soirée, animations...	Christophe QUEVA

ASSOCIATIONS DE CHASSE ET PÊCHE

• Association des Chasseurs du Chemin Vert -Groupement du Bois de Faux	Chasse	Maxence FLAMENT
• Société de Chasse d'Elpret	Chasse	Sylvain VAUCELLE
• Société de Chasse La Chapelle du Marais	Chasse	Pierre HENNICHAUX
• Société de Chasse La Marchiennoise	Chasse	Eric DELACROIX
• Société de chasse La Vigilante du Marais d'Elpret	Chasse	Jean-Louis HALLUIN
• Société de Chasse Saint Hubert	Chasse	Emile CROIN
• Groupement Cynégétique	Faune sauvage	Jean-Marc DUJARDIN
• Les Amis de la Vigilante	Pêche	Jean-Marie BOCQUET

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

• A.C.PG	Anciens combattants	Jean-Pierre LONGELIN
• Mémoire de nos Aïeux	Histoire	Guillaume LESOIN
• U.N.C. Section Marchiennes	Anciens combattants	Jean-Pierre HUMEZ

ASSOCIATIONS DE RÉSIDENTS DE QUARTIER

• Association des Habitants de la Résidence de la Scarpe	Groupement d'habitants	Désiré JOLY
• Association syndicale libre du Lotissement Le Clos Fleuri	Groupement d'habitants	Franck VAN CLEEMPOT
• Le Pavé d'Orchies	Groupement d'habitants	Elisabeth BONVOISIN

ASSOCIATIONS JEUNESSES ET FAMILIALES

• Les Ch'ti Bouts	Ateliers d'éveil, gestion de la ludothèque	Aline LEVENT
• MAM Aventure	Activités enfants, assistantes maternelles	Virginie HENRY
• Marchiennes A Dos	Activités et sorties pour adolescents	Solène BEUCHOT

ASSOCIATIONS DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE

• A.P.E.L Ecole Ste Thérèse	Asso. de parents d'élèves	Arnaud DESBOUVRIES
• APE - Collège M. Yourcenar	Asso. de parents d'élèves	Estelle DUMONT-CANO
• Les Amis du Grand Meaulnes	Asso. de parents d'élèves	Mélanie DELANNOIS
• Les P'Tits Sorciers	Asso. de parents d'élèves	Cédric BAUDEN
• OGEC Ecole Ste Thérèse	Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique	Emile SILVERT
• U.N.S.S.	Sport au collège	Clément ROSEREAU
• U.S.E.P. Ecole le Grand Meaulnes	Sport à l'école	Clothilde DUTILLY

ASSOCIATIONS SOCIALES/SANTÉ/CARITATIVES

• Amicale des Sapeurs Pompiers		Benjamin DENNEL
• Don du Sang		Bernard FLAMENT
• Les Restos du Cœur		Didier FEUERSTEIN
• Recyclage Solidarité	Emmaüs	Philippe CABESTAING
• Secours Populaire		Christiane GOS
• Un Souffle en Nord	Lutte contre la mucoviscidose	Pascal ROUSSEAU

ASSOCIATIONS POLITIQUES

• Adimarch59		Jean-Pierre GARÇON
• Marchiennes de toutes les forces		Claude MERLY
• Marchiennes, j'y crois !		Jocelyn OGER
• Section du Parti Socialiste		Joëlle PIQUET

ASSOCIATIONS D'UNIONS DES COMMERÇANTS

• U.C.A.M.	Association d'union des commerçants	Pascale FLAMENT
------------	-------------------------------------	-----------------



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS




Monsieur Michel LERICHE,
Président de l'Office Municipal des Sports
Madame Cathy BARLOY, Secrétaire et
organisatrice des 10 et 21,1 km
Monsieur Michel D'HONT, Trésorier,
ainsi que tous les membres de l'OMS
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'an nouveau.

OLYMPIC MARCHIENNOIS

Repas de l'Olympic Marchiennois
samedi 10 mars 2018 à 19h30
en salle des fêtes



Menu :
Kir
Lasagnes ou hachis parmentier
Salade
Tarte et café



COUPON RÉPONSE REPAS DE L'OLYMPIC MARCHIENNOIS LE 10 MARS 2018



NOM : PRENOM :

Adresse :

Adultes

Lasagnes :X 12 € = €

Hachis parmentier :X 12 € = €

Enfants

Lasagnes :X 9 € = €

Hachis parmentier :X 9 € = €

TOTAL = €

Tél :

Mail :

Coupon de réservation à retourner au plus tard
le 3 mars 2018 au Palais de la Bière (PMU)
rue Maton à Marchiennes

Informations au 06 14 02 66 08 (Jérémy)



LES FOUS DU VOLANT



FDV Marchiennes

LE CLUB

Le FDV Marchiennes est un club de badminton affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBAD) qui a été créée en 1993 et compte actuellement une centaine d'adhérents.

ECOLE DE BADMINTON

Le club dispose d'une école de badminton depuis plus de 10 ans et qui est aujourd'hui labellisée FFBAD (EFB 3 étoiles). Une équipe encadrante de qualité et diplômée permet aux jeunes de s'épanouir dans la pratique du badminton. Celle-ci encadre également les déplacements de nos jeunes sur les tournois organisés dans la région.

COMPÉTITION

75% des joueurs du club pratiquent le badminton en compétition. Les classements de nos joueurs varient de N (National) à NC (Non Classé). Des entraînements encadrés sont dispensés afin de faire progresser nos joueurs.

LOISIR

Quelques dizaines de joueurs loisirs pratiquent le badminton au sein du club, et ce, dans les mêmes conditions que les compétiteurs. Idéal pour découvrir ce sport, partager de bons moments et se changer les idées.

ADULTES

LUNDI 20H30 - 23H
MERCREDI 21H - 23H
JEUDI 19H30H - 21H
 VENDREDI 17H30 - 19H

JEU LIBRE
 ENTRAINEMENT DIRIGÉ
 JEU LIBRE
 CRÉNEAU FAMILLE

JUNIERS

LUNDI 17H30 - 19H
MERCREDI 19H30 - 21H
JEUDI 17H30 - 19H30
 VENDREDI 17H30 - 19H

ENTRAINEMENT MINIBAD (5-9 ANS)
 ENTRAINEMENT PERFORMANCE
 ENTRAINEMENT (2 GROUPES DE NIVEAUX)
 CRÉNEAU FAMILLE

WWW.FDV-MARCHIENNES.FR
FOUSDUVOLANTSMARCHIENNES@GMAIL.COM





LE REMUE-MÉNINGES

L'association dynamique qui pratique un sport cérébral fait pour tous

présente ses meilleurs vœux à tous les lecteurs de Passion

En plus des 2 animations hebdomadaires qui consistent à entretenir et à faire travailler cette mémoire qui parfois nous fait défaut, ce fut encore un dernier bimestre riche en activités et en événements.

VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 : déjeuner spectacle au Casino de St-Amand-les-Eaux. 36 personnes fidèles à ce rendez-vous annuel étaient présentes dont Monsieur le Maire qui nous honore toujours de sa présence. Ce fut un régal des yeux et des papilles avec un spectacle musical apprécié de tous. Nous espérons pouvoir reconduire ce rendez-vous l'an prochain comme le souhaite chacun de nous.



LES 7 ET 8 OCTOBRE : 25^{ème} édition du semi-marathon.

Pour la 7^{ème} participation, il y avait 7 personnes le samedi et 3 signaleurs le dimanche pour aider à cette fabuleuse manifestation qu'est le semi-marathon et à laquelle il nous plaît beaucoup d'être présents.

LUNDI 9 OCTOBRE : animation en binôme à la résidence Émile Dubois dans le cadre de la semaine bleue.

Une dizaine d'adhérentes sont allées à la résidence Émile Dubois où chaque année Martine et Frédérique animent un atelier en binôme pour le bonheur de tous. Pour certaines ce furent des retrouvailles, pour d'autres c'était la 1^{ère} fois qu'elles se rendaient à la résidence. Exercices, chansons, devinettes étaient à l'ordre du jour. Tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur avec comme chaque fois un petit goûter offert par la résidence. Il a été suggéré que nous reviendrions d'ici la fin de l'année et que les membres du Remue-Ménings offrirait des gâteaux aux résidents lors d'une animation à thème.



JEUDI 12 OCTOBRE : «Opération Tranquillité Séniors» à la salle des fêtes organisée par notre association et le CCAS.

L'an dernier, cette opération avait été présentée aux membres de mon association et estimant que la SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS, j'avais suggéré que cette expérience soit renouvelée en conviant les habitants de Marchiennes. Ce qui fut fait ce jeudi 12 octobre 2017 en partenariat avec le CCAS (des rappels furent effectués et des flyers furent distribués chez les commerçants). Nous avons reçu Monsieur Le Brigadier-Chef Fabrice BEGLIOMINI et Monsieur Alain BENYOUB (Réserve Civile, SCV police nationale) pour une intervention Opération Tranquillité Séniors. Des films furent projetés pour sensibiliser les quelques 35 participants. Les policiers, avec leurs vidéos à l'appui ont évoqué les cambriolages, les fraudes, les arnaques, les escroqueries... Ils ont aussi rappelé quelques règles de prévention routière. En tout cas, beaucoup ont été réactifs et tout le groupe était ravi d'avoir participé à cette information.



Alors, si vous aussi vous voulez entretenir votre mémoire qui flanche parfois ET si vous voulez vivre de bons moments venez nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus !
RAPPEL : AU REMUE-MÉNINGS ILY A 2 ANIMATIONS CHAQUE JEUDI À LA SALLE DES FÊTES **SAUF** pendant les vacances scolaires, où seule l'animation de 14h à 15h15 est assurée.

À noter : L'ASSOCIATION FÊTERA SES 10 ANS lors de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le jeudi 25 janvier 2018 à 15h30 à la salle des fêtes. Ce jour-là, seule la séance de 14h à 15h15 sera assurée.



Pour tout renseignement, contactez : Martine Delzenne, Présidente et animatrice du « Remue-Ménings »
Tél : 03 27 95 31 66 et consultez notre blog :
<http://www.leRemue-meninges.blog4ever.com>

NOUVEAU !!! Découvrez notre diaporama de photos sur le site de la mairie www.marchiennes.fr /Rubrique Vie Quotidienne/ Associations/Remue-Ménings



MARCHIENNES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Marchiennes Fêtes et Cérémonies vous propose une journée en toute liberté :

Samedi 07 avril 2018 à **MONTMARTRE**

Prix 20 €. Départ Grand Place de Marchiennes à 7h30.
Places limitées à 1 autocar



BULLETIN D'INSCRIPTION UNE JOURNÉE À MONTMARTRE

NOM : PRENOM :

Adresse complète :

Tél :

J'inscris personne (s) : x 20 € = €

À déposer dans la boîte aux lettres de Monsieur Charles Martin-Ruiz en mairie annexe **avant le 24 mars 2018**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation dans les trois dernières semaines



MARCHIENNES CULTURE ET LOISIRS



FÊTE DE LA SORCIÈRE Une première réussie

La période de début octobre est particulièrement appréciée à Marchiennes. C'est un moment où s'exprime un patrimoine, une histoire, une richesse. Depuis deux ans, il y a un manque. Alors aujourd'hui c'est une idée qui se réalise : recommencer quelque chose ensemble. Il n'a pas été difficile de réunir tous les acteurs de cette aventure, tellement l'envie était là. Même si tout n'a pas été simple, avec quelques moments de doutes, quand notre message n'était pas encore compris. Mais nous avons réussi, cette fête est là et nous pouvons en être heureux ! Quelques uns diront, il aurait fallu faire ceci ou faire cela, ou le fameux « c'était mieux avant ». Mais certain que rien n'est parfait, vous pouvez être sûrs que nous avons tous œuvré avec toute notre énergie et nos passions pour y arriver. Vive la fête de la Sorcière et à l'année prochaine.

Merci à : René Lazier pour son héritage de l'Office de Tourisme, Sylvie et Mario pour les décors, Laurent notre échassier, Jacky et ses collègues pour la culture des courges, Michel et les Gérards pour la marche et les jeux anciens, les services techniques, Delphine et Alexandre du service communication, Benoit du service informatique, Rabiah et le PRJ, le Pavé d'Orchies pour la buvette, les conteuses de Marchiennes, les Grimoires et Sortilèges de Katia, Mario et ses dead men, Thierry notre historien, Alain pour la sécurité, Jean-Paul toujours présent, Serge pour l'affiche, Marc pour sa sagesse, son courage et sa tenacité, Margot pour la coordination, les entreprises Theys, Ognard, Théodor, Desautel, Lefevre, Foucard. Sans oublier la CCCO et la Mairie de Marchiennes, et tous les autres !

CETTE FÊTE EST LA VÔTRE !



ATELIERS THÉÂTRE, CHANT ET DANSE

Les activités théâtre, chant et dessin rencontrent un réel succès aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Rendez-vous le dimanche 10 juin pour le grand spectacle de fin d'année où ils vous exprimeront tous leurs talents.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous propose une sortie au Parc animalier de PAIRI DAIZA en Belgique - dimanche 15 avril 2018

Le départ se fera Place De Gaulle à 8h45 et retour prévu vers 19h. Le prix est de 36 € pour les adultes et de 32 € pour les enfants. Inscriptions auprès du Comité des Fêtes. Bureau ouvert du lundi au vendredi de 11h à 12h, tél : 03 27 89 37 87 / cdf.marchiennes@gmail.com
(Ne pas oublier sa carte d'identité)



BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE À PAIRI DAIZA

Inscriptions avant le 7 avril 2018 - Attention le voyage peut être annulé si moins de 45 personnes

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tél : Mail :

J'inscris..... adulte (s) : x 36 € = €

..... enfant (s) : x 32 € = €

TOTAL = €

À retourner au Comité des Fêtes accompagné de son règlement (boîte aux lettres dans la cour de la salle des fêtes)



Le Comité des Fêtes vous propose une sortie sur les plages du Débarquement en Normandie - 22 et 23 septembre 2018

Les personnes qui seraient intéressées peuvent déjà se faire connaître auprès du comité. Le prix pour ce séjour est de 130 € en demi-pension. Départ le samedi 22 septembre 2018 Place De Gaulle à 5h, retour le dimanche 23 septembre 2018 vers 23h (Possibilité de payer en trois fois, le premier acompte au moment de l'inscription). Places limitées à un bus.



BULLETIN D'INSCRIPTION VOYAGE EN NORMANDIE

NOM : PRENOM :

Adresse :

Tél : Mail :

J'inscris..... personne (s) : x 130 € = €

À retourner au Comité des Fêtes accompagné de son règlement (boîte aux lettres dans la cour de la salle des fêtes)



INFO BRADERIE

La braderie se fera le dimanche 22 avril 2018. Il y aura un changement d'horaire. Elle débutera à 8h jusque 14h. Un plan vigipirate sera à respecter. Les renseignements seront donnés dans le prochain Passion, ainsi que les inscriptions.

SALON DE L'AUTOMOBILE

Une visite du salon de l'automobile pourrait être envisagée au mois d'octobre 2018, pour cela nous aimerions savoir si des personnes seraient intéressées. Si oui se faire connaître auprès du Comité des Fêtes (voir coordonnées plus haut).



LES CH'TIBOUTS

LES CH'TIBOUTS C'EST :

**ATELIERS
PARENTS / ENFANTS**

0/6 ANS + 6/12 ANS



**NOUVELLE
ANNÉE,
NOUVELLE ADRESSE**

*mais toujours
le plein d'activités
pour tous !*



LUDOTHÈQUE

Fixe Rieulay / Itinérante

0/6 ANS + 6/12 ANS
+ ADULTES

**ANNIVERSAIRES
SOIRÉE JEUX**

**ATELIERS
LUDO**

Vacances

6/12 ANS

**ACTIVITÉS
ADULTES**

Sophro, Yoga,
Ateliers parents
et Conférence



retrouvez toutes notre actualité sur :

www.chtibouts.fr



LES CH'TIBOUTS



APEL SAINTE THÉRÈSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE
MARCHIENNES



A partir de
15h

SALLE DES FÊTES DE MARCHIENNES

Ouverture des portes dès 13h30

BON D'ACHAT DE 100€ POUR LE BINGO
TÉLÉVISEUR ÉCRAN PLAT
WEEK-END INSOLITE POUR 2
10 PLACES AU LASER GAME DE VALENCIENNES
ainsi que de nombreux autres lots

LOTO : 1,5 € / carton – 8 € les 6 – 13 € les 15 – 20 € les 20
BINGO : 3 € la feuille – 5 € les 2

Petite restauration et buvette sur place



USEP LES PUMAS DU GRAND MEAULNES

**Dimanche
11 février 2018**

**Salle des fêtes de
Marchiennes**

Ouverture des portes 15 h
Début du tirage 16 h

LOTO



**ORGANISÉ
PAR**

**L'ASSOCIATION
« LES PUMAS DU GRAND MEAULNES »**

*Buvette
sandwich
et
pâtisseries*



Photos non contractuelles



**VENEZ NOMBREUX...
ET INVITEZ VOS AMIS !!**



LES AMIS DU GRAND MEAULNES



Association
les amis du Grand-Meaunes



**Salle Michel Bernard
Marchiennes**

de 8h à 13h30

5 € la table

Attention

Places limitées

**Buvette et petite
restauration**

Dimanche 11

février

2018

**Date limite de réservation le
7 février 2018**

Renseignements et inscriptions:

Mme Delannois

06.71.03.56.96

amisdugrandmeaunes@gmail.com



COLLÈGE MARGUERITE YOURCENAR



Hip-Hop et cultures urbaines au collège

Le mardi 17 octobre 2017, le collège de Marchiennes a participé à une journée thématique consacrée aux cultures urbaines proposée par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

La compagnie de danse hip-hop Niya a ainsi organisé quatre ateliers différents pour sensibiliser les élèves de 4^{ème} aux diverses cultures urbaines. Dans l'atelier graff animé par Mickael Copin, l'objectif était de faire découvrir cette discipline aux élèves, mais aussi de réaliser une fresque sur les murs du préau. Les élèves ont pu apprendre à dessiner l'alphabet graff et ensuite chacun leur tour ils ont peint avec des bombes de peinture les différentes parties de la fresque en suivant les explications de Mickael.



L'atelier beatbox a permis aux élèves de se familiariser avec la pratique du « *human beatbox* » ou multivocalisme. Maestro (c'est son nom de scène) a proposé aux élèves de petits exercices et leur a appris comment utiliser sa langue, ses dents, sa gorge, ses cordes vocales pour produire des sons et des rythmes.

Le photographe Fabien Mouko a présenté différentes techniques photographiques comme la perspective et le « *light painting* » (peindre avec de la lumière) et il a réalisé des photographies avec les élèves dans divers endroits du collège. Rachid Hedli (chorégraphe et danseur de la compagnie) a

dirigé l'atelier danse hip-hop et ensuite c'est Valentin Loyal (danseur de la compagnie) qui a pris le relais. Après s'être échauffés, les élèves ont appris à réaliser des mouvements et découvert différents styles de chorégraphie debout et au sol.



La journée s'est terminée par une restitution des activités réalisées dans les ateliers par les élèves volontaires dans la salle des sports. À cette occasion, les parents des élèves de 4^{ème} ont répondu en grand nombre à cette invitation et ils ont pu assister aux différentes prestations de danse et de beatbox et également à la projection d'un diaporama reprenant les photos réalisées pendant l'atelier photographie.

Cette journée thématique « Cultures urbaines » sur le temps scolaire faisait partie d'un projet plus vaste de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et de la compagnie Niya : la troisième édition de la Battle Raw de l'Ostrevent avec une première manche à Fechain le samedi 21 octobre et une seconde manche à Pecquencourt le dimanche 22 octobre. La compagnie Niya, Gaëlle Vaillant (médiatrice culturelle de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent), Marie-Hélène Gallo (professeur d'éducation musicale au collège) et Hélène Ronnaux (professeur documentaliste au collège) ont contribué par leur travail à la réussite de cette journée qui a été très appréciée par les élèves.



La brève **INFO → ÉNERGIE**

Le wattmètre : un des appareils de la boîte à outils « Maîtrise ton énergie »



Contact
Espace Info Energie Cœur d'Ostrevent
Avenue du Bois 59287 Lewarde
03 27 71 37 42
info-energie@cc-coeurodstrevent.fr

Via son nouveau service de prêt d'appareils de mesure, votre Espace Info Energie vous propose d'emprunter gratuitement (avec une caution) un **WATTMETRE (ou CONSOMETRE)**.

- **Qu'est-ce ?** Il permet de mesurer la puissance et de déterminer la consommation électrique annuelle de vos appareils.
- **Que peut-il mesurer ?** 3 types de mesures
 - ✓ La **puissance instantanée** d'un appareil, particulièrement intéressante pour mesurer les appareils en veille (ex. : télévision, console de jeu...).
 - ✓ La **consommation** d'un appareil le temps **d'un cycle** (ex. : machine à laver).
 - ✓ La **consommation** d'un appareil sur **un temps donné** (ex. : réfrigérateur).

Pour emprunter le wattmètre ou les autres appareils de la boîte à outils, contactez votre Espace Info Energie.



Plomberie

Installation sanitaire, plomberie adoucisseur, carrelage salle de bain

Electricité générale

Installation et dépannage

Chauffage - Energies renouvelables

Chauffage toutes énergies : Installation, entretien chaudières toutes marques

Energies renouvelables : Pompe à chaleur, chauffe-eau thermodynamique, climatisation



DEVIS GRATUIT

1 CHAUDIÈRE ACHETÉE = CONTRAT D'ENTRETIEN LA 1^{ère} ANNÉE

CIEL
services
chauffage • installation sanitaire • électricité • Leleu

PHILIPPE LELEU
214, rue du Curé - 59870
MARCHIENNES

06 74 41 11 82
ciel.services@sfr.fr



SV CLOTURE

Soyez bien protégé !

Sébastien Vallois

06 46 89 03 98

sv.cloture@hotmail.com

www.sv-cloture-portail.fr

**Fourniture et pose de clôtures en
panneaux rigides, béton, bois-béton, haute
sécurité, portails, portillons, élagage en
bordure de terrain pour particuliers et
professionnels.**



Notre priorité c'est votre satisfaction

4 rue Victor Bourle 59870 Marchiennes

Sabine Caldera

Emilie Mortier & Rosanna Succu



Vous accueille

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

20 place Charles de Gaulle

59870 **Marchiennes**

 03 27 94 39 55

H959891@agents.allianz.fr

www.allianz-somain.fr

www.facebook.com/allianzsomain



ORIAS 13002410

Auto, 2 Roues

Habitation

Santé

Prévoyance

Retraite

GAV

Protection Juridique

Opti'soins



Une équipe diplômée à votre écoute.

Consultations sur rendez-vous avec
Florence LEDUC,
Optométriste Diplômée Paris XI

- ✓ Bilan visuel approfondi
- ✓ Adaptation lentilles de contact

- ✓ Accueil et suivi personnalisés
- ✓ Paiement avancé
- ✓ Agréé toutes mutuelles

ICI

La fabrication française est mise à l'honneur !



www.opti-soins.fr

11, rue de Lille
MARCHIENNES
03 27 90 68 42



Ognard Immobilier



Agence immobilière
Marchiennes
03.27.950.550

Agence immobilière
Bouchain
03.27.30.10.10

 *Toutes transactions
immobilières*

 *Achat - Vente
Location - financement*

 *Estimation gratuite
en toute discrétion*

www.ognard-immobilier.com



COLLECTE DES DÉCHETS

Pour les ordures ménagères - bacs gris :

Le vendredi dès 6h



Pour les déchets recyclables et verre bacs jaunes et verts :

Le mardi des semaines impaires dès 6h
(2, 16 et 30 janvier / 13 et 27 février)



Pour les déchets végétaux :

Pas de ramassage jusque fin mars.

Merci de rentrer vos poubelles dès le passage de la société de collecte.

Pour les encombrants :

Le 11 janvier dès 6h

Pour le confort de tous, nous vous remercions de déposer vos encombrants conformes à la réglementation en vigueur la veille du jour de collecte et non plusieurs jours auparavant.

Les bouteilles en verre peuvent être apportées aux bornes à verre.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu vos clés, votre portable, un bijou, des lunettes ou le doudou de votre petit bout'chou ? Sachez que l'accueil de l'état civil conserve dans ses locaux des objets trouvés sur la commune et qui lui sont ramenés régulièrement.

Si vous avez égaré l'un d'eux, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil au 03 27 94 45 00.

POINTS SACHETS

Pour les déjections canines

Rue de la Paix

Place Gambetta

Jardin Public

Résidence de la Dordonne



HORAIRES DÉCHÈTERIE DE RIEULAY

Accès avec la carte Pass'Déchets

■ **Hiver (du 29/10 au 24/03) :**

Du mardi au samedi : 9h30/12h15 - 13h30/17h

Le dimanche de 9h à 12h

■ **Été (du 25/03 au 27/10) :**

Du mardi au samedi : 9h/12h15 - 13h30/18h30

Le dimanche de 9h à 12h

■ **Fermé les jours fériés et le lundi**

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La municipalité de Marchiennes va procéder à une dératisation de la commune par le biais de la **SARL ANCHAIN TRADE SERVICES (03 27 71 02 45)**. Des raticides seront distribués aux habitants se présentant aux véhicules pendant les jours suivants : **10, 11, et 12 janvier 2018**. Des conseils pourront être demandés aux techniciens qualifiés et certifiés de l'entreprise.



INFORMATION SUR LE MAGAZINE PASSION

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES ARTICLES

Le 03 janvier 2018 pour la parution du mois de mars 2018.

Le 02 mars 2018 pour la parution du mois de mai 2018.

Les articles sont à transmettre au service communication communication@marchiennes.fr/03 27 94 62 60

Merci de respecter les dates limites de dépôt des articles. Tout dépôt hors délais ne sera pas pris en compte.

TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES

Page complète : 60 €

½ page : 40 €

¼ de page : 30 €

Pour toute insertion d'une publicité dans votre magazine PASSION, nous vous demandons de prendre contact en mairie avec le service Enseignement-Animation-Jeunesse (03 27 92 90 67).



LES PERMANENCES D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

• Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL du Nord)

Le 8 janvier et le 5 février de 14h à 16h / sur rendez-vous 03 59 61 62 59

Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

• Conciliateur Juridique

Monsieur ORZEL

Le mardi tous les 15 jours / sur rendez-vous

03 27 94 45 02

Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

• Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)

Madame Karine ORLIK, conseillère Info-Énergie

Tous les 2 mois de 14h à 19h / sur rendez-vous (prochaine permanence : 16 février)

03 27 71 37 42

Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

• Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) d'Orchies Consultation de 0 à 6 ans

Au local de l'îlotier - résidence de la Dordonne

Docteur TREFFEL

Les lundis 8 janvier et 12 février de 13h30 à 16h30 /

sur rendez-vous au 03 59 73 31 00

• Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de Somain

Madame LEPLANT

Les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} lundis de chaque mois (hors jours fériés)

de 14h à 16h (sans rendez-vous). À l'accueil de la Mairie

LES ADMINISTRATIONS

C.A.F du Nord - Agence de Douai	08 10 25 59 80
CLIC du Pévèle Cœur d'Ostrevent	03 27 98 74 70
Clinique St Roch	03 27 99 57 57
Collège	03 27 08 16 16
Commissariat d'Aniche	03 27 71 53 90
Commissariat de Douai	03 27 92 38 38
Commissariat de Somain	03 27 86 91 70
C.P.A.M de Douai	03 27 93 35 35 / 08 20 90 42 59
Ecole Georges Brassens	03 27 90 46 33
Ecole Françoise Dolto	03 27 90 43 17
Ecole Le Grand Meaulnes	03 27 90 47 51
Ecole Sainte Thérèse	03 27 90 40 11
E.H.P.A.D Émile Dubois	03 27 99 26 00
Paroisse d'Orchies	03 20 71 87 59
Perception	03 27 90 43 12
Poste	03 27 94 50 25
Presbytère	03 27 90 41 91
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
Centre anti - Poisons	0800 59 59 59
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15

VOS INTERLOCUTEURS EN MAIRIE

LES SERVICES DE LA MAIRIE :

■ Directrice Générale des Services :

Corinne MIXE 03 27 94 45 05

■ Point Rencontre Jeunes : Rabiah ARABEN 09 62 10 61 20

■ Sport : Cathy BARLOY / Christophe DERVEAUX 03 27 91 17 54

■ C.C.A.S. / Service Social : Hélène BARRET 03 27 94 45 12

■ École de Musique : Michel BOT 06 08 89 21 30

■ EAJ Ecole, Tickets cantine et ALSH : Sylvie BOULNOIS /

Valérie JOLY / Mathieu COUCHY 03 27 92 90 67

■ Comptabilité Marchés Publics : Chantal CLEMENT /

Dominique LUPINO 03 27 94 45 10

■ Communication : Alexandre CORDIER / Delphine

BUSSCHAERT 03 27 94 62 60 communication@marchiennes.fr

■ Imprimerie : Georges DUVENT 03 27 94 45 08

■ Médiathèque : Daisy JOZWIAK 03 27 95 18 97

■ Ressources Humaines : Benoît LECOCQ 03 27 94 45 13

■ État Civil, Élections, Cimetière : Mireille LEFEVRE / Fanny

CRETEUR / Astrid BRASSART 03 27 94 45 00

■ Informatique : Benoît MASQUELIER 03 27 94 45 17

■ Fêtes et Cérémonies (Location de salles) : Nadine MORELLE /

Guislain PARENT / Laëtitia LEFEVRE 03 27 94 45 11

■ Urbanisme : Alain RABIN 03 27 94 45 09 / Josée-Claude

SECONDA 03 27 94 45 14

■ Services techniques : Marc RASSEL 03 27 94 45 07

■ Secrétariat du Maire : Gigliola ROBERT 03 27 94 45 02

secretariat@marchiennes.fr

HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h15 - 13h15/17h

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DU MAIRE :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 13h/17h

Mercredi : 8h/12h

Vendredi : 8h/12h - 13h/16h15

HORAIRES DU C.C.A.S. :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30/12h - 13h30/17h

Mardi : 8h30/12h - 13h30/16h

Vendredi : 8h30/12h

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi : 10h/12h - 14h30/17h

Mercredi : 10h/12h30 - 14h30/17h

Jeudi et vendredi : 10h/12h

Samedi : 9h30/12h

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE :

Tous les jours **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 02

PERMANENCES DE CATHERINE KOPEC :

Adjointe aux Affaires Sociales

Le samedi matin **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 12

JANVIER

VENDREDI 12 JANVIER À PART. DE 19H

Présentation des vœux du Maire à la population

Dojo Cécile Nowak, rue de l'Ange Gardien.



VENDREDI 19 JANVIER À 16H
Présentation des vœux du Maire au personnel communal

Salle des Fêtes.

DIMANCHE 28 JANVIER À PARTIR DE 13H30

Loto de l'APEL de l'école Sainte Thérèse

Salle des Fêtes (cf p34).

Contact : Association des Parents d'Élèves de l'école Sainte Thérèse

FÉVRIER

JEUDI 8 FÉVRIER À 18H30
Participation Citoyenne

Salle des Fêtes (cf p9). Présentation par les policiers référents de la CSP Douai.

Contact : Mairie de Marchiennes
03 27 94 45 00

DIMANCHE 11 FÉVRIER À PARTIR DE 15H

Loto de l'USEP les Pumas du Grand Meaulnes

Salle des Fêtes (cf p35).

Contact : USEP les Pumas du Grand Meaulnes

DIMANCHE 11 FÉVRIER DE 8H À 13H30

4^{ème} Bourse aux Jouets

Salle Michel Bernard (cf p36).

Contact : Association les amis du Grand Meaulnes 06 71 03 56 96 / amisdugrandmeaulnes@gmail.com

SAMEDI 17 FÉVRIER DE 9H À 12H
Journée Portes Ouvertes de l'école Françoise Dolto

Contact : école maternelle Françoise Dolto 03 27 90 43 17

MARS

SAMEDI 10 MARS À 19H30
Repas de l'Olympic Marchiennois

Inscription jusqu'au 3 mars.

Salle des Fêtes (cf p27).

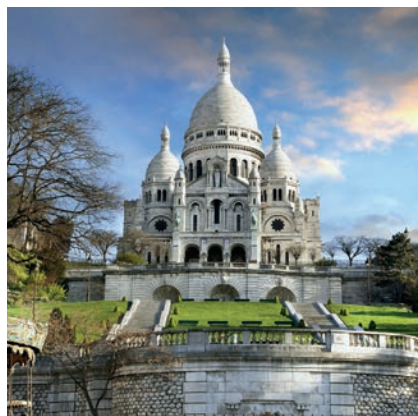
Contact : Jérémy 06 14 02 66 08

AVRIL

SAMEDI 07 AVRIL
Une journée à Montmartre

Inscription jusqu'au 24 mars (cf p30).

Contact : Marchiennes Fêtes et Cérémonies



VENDREDI 13 AVRIL DE 13H30 À 16H30

Parcours du Cœur Scolaires

Renseignements auprès du Service des Sports.

Contact : Cathy Barloy 03 27 91 17 54

SAMEDI 14 AVRIL DE 8H30 À 12H

Parcours du Cœur Famille

Renseignements auprès du Service des Sports.

Contact : Cathy Barloy 03 27 91 17 54

DIMANCHE 15 AVRIL

Sortie au parc animalier de Pairi Daiza

Inscriptions jusqu'au 7 avril (cf p32).

Contact : Comité des Fêtes
03 27 89 37 87



DIMANCHE 22 AVRIL DE 8H À 14H
Braderie

Contact : Comité des Fêtes
03 27 89 37 87



DIMANCHE 29 AVRIL À 20H
Bal et élection de la Reine du Muguet

Salle Michel Bernard.

Contact : Comité des Fêtes
03 27 89 37 87